

## Soudan

### Le Darfour en feu: Atrocités dans l'ouest du Soudan

RESUME.....	1
RECOMMANDATIONS.....	4
RAPPELS.....	7
Les origines historiques du conflit.....	8
Le conflit en 2003: les antagonismes se creusent.....	9
Les liens avec le Tchad.....	11
La réponse musclée de Khartoum.....	12
LES ABUS COMMIS DANS LE DARFOUR PAR LES FORCES GOUVERNEMENTALES.....	15
Les attaques du Gouvernement soudanais dans le Darfour.....	17
Une politique de déplacements forcés.....	17
Le bombardement des civils dans le Darfour nord.....	20
Raids à répétition sur le Darfour sud et le Darfour occidental.....	24
La milice janjawid et ses liens avec le Gouvernement du Soudan.....	26
L'attitude du Gouvernement face aux raids des miliciens.....	29
Les abus commis par les milices alliées du Gouvernement.....	31
Les massacres de civils.....	31
Le viol et autres formes de violences sexuelles.....	34
Enlèvement d'enfants et d'adultes.....	35
Les pillages des biens des civils et les violences qui les accompagnent.....	36
La destruction délibérée des habitations, des points d'eau et autres installations civiles de base.....	39
L'accès refusé au Darfour pour l'aide humanitaire.....	39
Fuir le Darfour: un traumatisme de plus.....	41
Les entraves à la fuite des réfugiés et les restrictions aux déplacements de civils.....	41
LES ATROCITES COMMISES AU DARFOUR PAR LES FORCES REBELLES.....	44
LES RETOMBÉES DU CONFLIT SUR LE TCHAD.....	45
Les attaques contre les réfugiés et les Tchadiens.....	45
Tensions ethniques croissantes au Tchad.....	46
LES CONSÉQUENCES HUMANITAIRES DU CONFLIT.....	48
L'ATTITUDE FACE AU CONFLIT DU DARFOUR.....	50
METHODOLOGIE.....	55
REMERCIEMENTS.....	55

## RESUME

Les milices soutenues par le Gouvernement du Soudan commettent des crimes contre l'humanité dans le Darfour, province de l'ouest du Soudan, en représailles à l'apparition, il y a un an, d'une insurrection armée. L'escalade de la violence au cours des trois derniers mois menace de transformer ce qui n'est encore qu'une crise humanitaire et une crise des droits humains en une famine et une catastrophe humanitaire entièrement provoquées.

Pour attaquer les rebelles, le gouvernement du Soudan et les milices arabes qui lui sont affidées, les janjawids, recourent aux bombardements aériens aveugles, aux raids des troupes et de miliciens, refusent le passage de l'aide humanitaire et mettent en œuvre au Darfour une stratégie fondée sur les meurtres à caractère ethnique, les viols et les déplacements forcés de populations civiles.

Les communautés africaines ou non-arabes que sont les Four, les Massalit et les Zaghawa, dont sont issus les rebelles, ont été les cibles principales de cette campagne de terreur menée par le gouvernement. Près d'un million de civils du Darfour ont été contraints de fuir leurs maisons au cours des quatorze derniers mois et nombre d'entre eux ont perdu des proches, du bétail et tous leurs biens.

Les milices janjawids sont issues des groupes arabes nomades. Leurs incursions armées dans les pâturages et contre les troupeaux des Africains Zaghawa, Massalit et Four ont, au fil des années, amené les communautés visées à se constituer en groupes d'autodéfense quand elles ont compris que le Gouvernement soudanais ne les protégerait pas. Au lieu d'apaiser les esprits, les autorités soudanaises n'ont cessé d'accroître leur soutien aux assaillants arabes. Khartoum a recruté plus de 20.000 janjawids en uniformes qu'il paie, arme, habille et avec lesquels il mène des opérations conjointes, se servant de ces milices comme d'une force contre-insurrectionnelle.

Même si nombre des atrocités sont commises par les janjawids, le Gouvernement soudanais s'en fait le complice et peut en être tenu pour hautement responsable dans la mesure où la politique militaire qu'il mène a abouti à la perpétration de crimes contre l'humanité.

Les deux groupes rebelles présents dans le Darfour – l'Armée/Mouvement pour la libération du Soudan (A/MLS) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) – expliquent qu'ils veulent en finir avec des décennies d'une discrimination qui se traduit, selon eux, par une marginalisation politique et un abandon économique des populations africaines du Darfour de la part des gouvernements fédéraux successifs à Khartoum. En réponse à la rébellion, les forces gouvernementales et leurs milices arabes alliées conduisent une politique de la terre brûlée qui a déjà vidé des centaines de villages de la

région, le plus souvent incendiés, afin de priver les rebelles de toute base de soutien potentiel.

Plus de 110.000 Zaghawa et Massalit ont fui vers le Tchad voisin et au moins 750.000 personnes, essentiellement des Four, sont à ce jour déplacées à l'intérieur du Darfour, exposées en permanence au risque de raids des miliciens qui violent, attaquent, enlèvent et tuent les civils en toute impunité. Les attaques sont incessantes et le nombre de déplacés ne cesse d'augmenter.

Malgré la prise de conscience nationale et internationale des atrocités commises au Darfour, le Gouvernement du Soudan a toujours nié la réalité de la situation et refusé d'apporter aide et protection aux populations affectées. Malgré les appels de la communauté internationale, emmenée par les Nations Unies, leur demandant de mettre un terme aux abus et de protéger les villages visés et les populations déjà déplacées, les forces gouvernementales continuent de recruter de nouveaux miliciens, de déplacer les civils et d'incendier les villages.

Le recrutement par le gouvernement des milices janjawids, leur armement et le soutien dont elles bénéficient ont édifié et considérablement accru la polarisation ethnique dans le Darfour. Les janjawids sont en outre encouragées par l'impunité et la liberté avec lesquelles elles pillent, violent, volent et occupent les terres laissées à l'abandon après leurs raids, n'hésitent pas souvent à mener des attaques de l'autre côté de la frontière, en territoire tchadien, qui accueille déjà plus de 110.000 réfugiés du Darfour. Le Tchad, où résident aussi des Zaghawa, des Massalit et des groupes de population arabes impliqués dans le conflit du Darfour, est éclaboussé par ce conflit que ses victimes considèrent comme une campagne pour les éliminer en raison de leurs origines ethnique et raciale.

La stratégie poursuivie par le Soudan risque maintenant de déstabiliser la région et de mettre en péril les pourparlers de paix en cours depuis 2002 et destinés à mettre fin à plus de vingt ans de guerre dans le sud du Soudan où, là encore, les mêmes stratégies poursuivies par Khartoum - déplacements forcés, politiques de la terre brûlée et armement de milices - ont réprimé les populations au-delà de ce qu'elles pouvaient endurer.

Si ces abus ne prennent pas fin immédiatement, les conséquences humanitaires et sur les droits humains dans le Darfour, déjà graves, vont encore empirer. La sécurité alimentaire, traditionnellement précaire dans le Darfour, est d'ores et déjà gravement affectée par les événements et avec plus de 750.000 déplacés – l'essentiel de la population agraire de la région – les récoltes cette année ne vont pas manquer de décliner. De plus en plus de signes font redouter au Darfour une famine due à l'homme si aucune intervention n'est enclenchée, ce qui ne ferait qu'ajouter des milliers

d'hommes, femmes et enfants au nombre indéterminé des victimes dont le Gouvernement du Soudan porte déjà la responsabilité.

## RECOMMANDATIONS

### ***Au Gouvernement du Soudan***

- Cesser immédiatement de recruter et de soutenir les milices janjawids et prendre les mesures nécessaires pour les désarmer et les dissoudre.
- Ordonner aux milices janjawids de libérer immédiatement tous les civils enlevés et de restituer tous les biens pillés.
- Ordonner aux forces gouvernementales et aux milices janjawids de se retirer des objectifs civils et des sites indispensables à la survie des civils comme les points d'eau, les cultures et les greniers, conformément à ce qu'exige le droit international humanitaire.
- Informer l'ensemble des forces gouvernementales et leurs alliés janjawids que les civils qui cherchent à fuir vers le Tchad doivent être en mesure de le faire sans crainte d'être brutalisés ou rançonnés.
- Apporter protection aux civils déplacés qui cherchent à se mettre en sécurité dans les villes soudanaises ou ailleurs.
- Garantir l'accès immédiat, sûr et sans entrave du Darfour aux agences humanitaires souhaitant apporter leur aide aux civils soudanais, en accélérant les formalités de visa et de permis de voyager.
- Enquêter sur les atrocités commises par les janjawids et l'armée soudanaise dans le Darfour, en juger les auteurs lors de procès conformes aux normes internationales de justice et leur ordonner de restituer toutes les propriétés et biens pillés.

### ***A l'Armée/ Mouvement pour la libération du Soudan (A/MLS) et au Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE):***

- Cesser immédiatement le recours et le recrutement pour les unités combattantes de tout enfant âgé de moins de dix-huit ans.

### ***Au Gouvernement du Tchad:***

- Garantir la protection des réfugiés contre les incursions des janjawids et des forces gouvernementales soudanaises et appuyer les efforts du Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (UNHCR) pour réinstaller les réfugiés loin de la frontière avec le Soudan.

### ***Au Conseil de sécurité de l'ONU:***

- Condamner les violations grossières du droit international humanitaire et des droits humains au Darfour.
- Appeler le Gouvernement soudanais à protéger les civils, à dissoudre immédiatement les milices et à cesser les violations du droit international humanitaire parmi lesquelles les bombardements aveugles et les déplacements

forcés. Le Conseil devrait également appeler le Gouvernement à permettre l'accès sans entrave des organisations humanitaires aux civils affectés par la guerre.

#### ***A la Commission des droits de l'homme de l'ONU:***

- Rétablir le mandat du rapporteur spécial de la Commission sur les droits humains au Soudan, en vertu du point 9 de l'ordre du jour.
- Adopter une résolution condamnant les violations grossières du droit international humanitaire et des droits humains par le Gouvernement du Soudan. Cette résolution devrait appeler les autorités du Soudan à mener des enquêtes méticuleuses sur toutes les violations du droit international humanitaire et des droits humains au Darfour et à en traduire en justice tous les responsables. Elle devrait également appeler le Gouvernement soudanais à désarmer et à dissoudre les milices janjawids et à faciliter un accès immédiat au Darfour des agences humanitaires et aux enquêteurs sur les droits humains.
- Appeler le Gouvernement du Soudan à faciliter l'accès au Darfour de toutes les agences humanitaires internationales et nationales sérieuses et aux enquêteurs sur les droits humains.

#### ***Au Secrétaire général de l'ONU:***

- Prier le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme (BHCDH) de dépêcher immédiatement une mission d'enquête au Darfour et de faire rapport à la Commission des droits de l'homme de l'ONU avant la fin de la session en cours, le 24 avril 2004, ainsi qu'au Conseil de sécurité des Nations Unies.

#### ***Au Gouvernement des Etats-Unis:***

- Condamner les violations flagrantes du droit international humanitaire et des droits humains par le Gouvernement soudanais et déclarer publiquement que les sanctions américaines relatives à la violation des droits humains ne sauraient être levées tant qu'il ne sera pas mis fin aux abus au Darfour.
- Insister auprès du gouvernement du Soudan pour qu'il protège les civils, désarme et dissolve les milices, facilite le plein et libre accès, en toute sécurité, des organisations humanitaires et pour qu'il enquête et poursuive tous les responsables d'atrocités.

#### ***A l'Union européenne et à ses Etats membres:***

- Condamner les violations grossières du droit international humanitaire et des droits humains par le Gouvernement du Soudan. Suspendre toutes les aides au développement déjà prévues en faveur du Soudan jusqu'à ce que cessent les abus au Darfour et que l'accès des agences humanitaires soit facilité.

- Insister pour que le Gouvernement du Soudan protège les civils, désarme et dissolve les milices, facilite le plein et libre accès, en toute sécurité, des agences humanitaires et enquête et poursuive tous les coupables d'abus.

***Aux gouvernements donateurs:***

- Attribuer les fonds appropriés aux programmes d'urgence des agences de l'ONU et des organisations non gouvernementales au Darfour et au Tchad et s'assurer que cette aide est délivrée conformément aux principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

***Au Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés:***

- S'assurer que les réfugiés au Tchad sont promptement réinstallés loin de la région frontalière sujette aux attaques des janjawids et que ne se produiront aucun rapatriement non volontaire de réfugiés ni militarisation des camps de réfugiés.

***Au Programme alimentaire mondial et aux organisations non gouvernementales impliquées dans les distributions de nourriture:***

- Surveiller avec attention la distribution de l'aide humanitaire pour s'assurer que les vivres et autres matériels ne seront pas détournés par des groupes armés, ni n'inciteront à de nouvelles attaques contre les civils.

## RAPPELS

Le Grand Darfour, territoire composé de trois Etats (le nord, le sud et le Darfour occidental) est situé dans le nord-ouest du Soudan, bordé par le Tchad à l'ouest, la Libye au nord-est et la République centrafricaine au sud-ouest.<sup>1</sup> Les populations vivant de part et d'autre des 1.000 km de frontières communes entre le Tchad et le Soudan ont beaucoup en commun. Cette région frontalière est divisée en trois ensembles géographiques : le désert au nord, qui appartient au Sahara, est le moins densément peuplé des trois mais aussi le plus fragile au plan écologique ; une ceinture fertile au centre, qui englobe les montagnes du Djebel Marra, constitue le plus riche ; enfin, la zone du sud, bien que plus stable que le nord, est elle aussi soumise à la sécheresse et à des précipitations irrégulières.

Plusieurs des groupes ethniques vivent à cheval sur la frontière entre le Tchad et le Soudan et il y a toujours eu, dans l'histoire, des migrations et des échanges commerciaux entre les deux pays. Bien que les populations de la région soient surtout musulmanes, elles sont d'ethnies, de langues et de cultures diverses. Les gens du Darfour ont deux façons de se définir ethniquement : par leur langue et par leur profession. Ainsi, à l'origine, les autochtones non-arabes ou les populations africaines ne parlent pas arabes chez elles et sont arrivées au Soudan il y a plusieurs siècles en provenance de la région du Lac Tchad ; ceux qui se revendiquent d'ascendance arabe, en revanche, sont arabophones. Mais ces descriptions méritent d'être nuancées.

Les cultivateurs sédentaires du Darfour regroupent généralement des ethnies non arabes connues sous le nom de "*Zurga*", les « noirs » et comprennent des groupes comme les Four, les Massalit, les Tama, les Tunjur, les Bergid et les Berti, qui vivent et travaillent la terre dans la zone centrale. Les régions d'élevage sont, elles, surtout peuplées de descendants d'Arabes et la ceinture nord, la zone la plus aride, est peuplée par des tribus nomades et semi-nomades d'éleveurs de chameaux, dont des groupes arabes comme les Rizeigat dans le nord, les Mahariya, les Irayqat et les Beni Hussein, ainsi que les Zaghawa, qui eux sont africains. Les zones méridionale et orientale sont encore largement peuplées par des tribus arabes d'éleveurs connues comme les Rizeigat du sud (du Baggara), les Habbaniya et les Beni Halba.<sup>2</sup>

---

1 Le Darfour est une immense région, de la taille de la France environ, dont la population est estimée à quatre ou cinq millions de personnes.

2 Chaque groupe de population autochtone a un "dar," un territoire. Par exemple, Darfour signifie le Territoire des Fours, principal groupe ethnique de cette province, qui réside dans le centre autour des monts du Djebel Marra. Le Territoire des Four a été administrativement subdivisé entre le Darfour nord, le Darfour occidental et le sud Darfour par le gouvernement fédéral dans les années 1990. Le territoire des Massalit, est situé

Au cours de l'année écoulée, alors que le conflit dans le Darfour s'intensifiait, les tribus visées comme les Four, les Masaslit et les Zaghawa ont commencé à se présenter d'elles-mêmes comme des « Africains » et des « marginaux », à l'inverse de leur définition initiale en tant que Soudanais ou Darfouriens. De plus en plus, elles ont considéré les attaques du Gouvernement soudanais contre leurs communautés comme des attaques ethniquement et racialement motivées.

### ***Les origines historiques du conflit***

Depuis plusieurs décennies, le Darfour connaît des phases intermittentes de conflit. Les pasteurs du nord, dont les Rizeigat, les Mahariya, les Zaghawa et autres, descendent traditionnellement vers le sud en quête d'eau au moment de la saison sèche (théoriquement de novembre à avril). A partir du milieu des années 80, alors que le Sahel était en grande partie frappé par des épisodes récurrents de sécheresse et une désertification galopante, ces migrations vers le sud des pasteurs arabes ont provoqué des conflits de terres avec les communautés de cultivateurs. Ces querelles éclataient généralement quand les chameaux ou le bétail des nomades arabes piétinaient les champs des fermiers non-arabes dans les zones centrales et méridionales du Darfour.

Le plus souvent, ces disputes se résolvaient par la négociation entre les chefs traditionnels des deux côtés, le versement d'une compensation pour les cultures perdues et un accord sur le calendrier et les routes empruntées pour la migration annuelle. Au milieu des années 80, cependant, les conflits sont devenus progressivement plus sanglants à cause de l'irruption des armes automatiques. En 1987, la plupart de ces incidents n'impliquaient plus seulement les tribus arabes mais aussi les pasteurs Zaghawa, qui essayaient de réclamer des terres aux cultivateurs Four ; certains leaders Four furent même tués. L'éclosion du banditisme armé dans la région date lui aussi de cette période, en partie parce que de nombreux pasteurs ont perdu leur bétail lors de la sécheresse qui a dévasté le Darfour en 1984-1985 et qu'ils ont alors mené des raids contre les troupeaux des autres pour tenter de reconstituer le leur.<sup>3</sup>

Par ailleurs, plusieurs contentieux politiques couvaient au Darfour. Les tribus arabes considérant qu'elles n'étaient pas assez représentées au sein de l'administration locale,

---

principalement dans le Darfour occidental, autour de Geneina et Adré dans l'est du Tchad (la frontière entre Tchad et Soudan passe au milieu du territoire Massalit). Enfin, le territoire Zaghawa se situe dans le Darfour nord.

<sup>3</sup> Africa Watch (devenu Human Rights Watch/ Division Afrique), "The Forgotten War in DarFour Flares Again," *A Human Rights Watch Report*, Vol. 2, No. 11(A), Avril 1990. Ce rapport note que "en janvier 1988, le journal al Ayyam estimait à 50.000 environ le nombre d'armes modernes disponibles au Darfour, soit une arme pour seize adultes mâles."(p.3) Actuellement, après vingt ans de guerre au sud Soudan et plusieurs décennies de conflit au Tchad, il n'y a aucun doute que bien davantage sont en circulation..

dominée par les Four, plusieurs d'entre elles ont formé en 1986 ce qui est devenu « l'Alliance arabe » (*Tujammo al Arabi*), visant à asseoir leur domination politique et leur contrôle sur la région. Dans le même temps, les chefs Four se méfiaient de la tendance croissante du gouvernement fédéral à favoriser les Arabes. Les Arabes de la vallée du Nil contrôlent de fait le gouvernement central depuis l'indépendance.

Cette crainte de la domination arabe fut exacerbée par la politique du gouvernement de Sadek al Mahdi (1986-89) consistant à armer les milices des arabes Baggara du Darfour et du Kordofan, connues comme les "murahelin." Semblables à celles actuellement en cause dans le conflit du Darfour, les murahelin constituaient une milice basée utilisée dans le Darfour par le gouvernement d'El Mahdi et par les gouvernements militaires successifs, pendant près de vingt ans, pour contrer la rébellion du sud, l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). Initialement, les murahelin s'en prenaient surtout aux civils Dinka et Nuer vivant en zone SPLA, qu'ils attaquaient, pillaient, déplaçaient, réduisaient en esclavage, les forces de la SPLA provenant essentiellement de ces deux communautés.<sup>4</sup> L'une des différences notables cependant de ce conflit est que le gouvernement central recrutait des volontaires pour les combats dans le sud au nom du Jihad, la guerre sainte, contre les populations méridionales non musulmanes. Dans le Darfour en revanche, les communautés qui subissent les attaques sont, elles aussi, musulmanes. Mais ceci n'a pas semblé devoir les protéger des mêmes tactiques abusives.

En 1988-1989, les affrontements sporadiques dans le Darfour ont cédé la place à un conflit à grande échelle entre les Four et les communautés arabes. La situation a pris également un tour plus politique pour plusieurs raisons. Conformément à un schéma qui devait être reproduit à de multiples reprises au cours des années 1990, le Gouvernement de Khartoum, au lieu d'œuvrer à réduire les tensions et à mettre en place des accords de paix, les a alimentées en armant les tribus arabes et en négligeant de traiter les questions-clé à l'origine du conflit : la nécessaire promotion d'un état de droit et le développement socio-économique de la région.

### ***Le conflit en 2003: les antagonismes se creusent***

Le conflit actuel dans le Darfour a de vieilles et profondes racines et n'est que le dernier avatar d'un problème récurrent. Pourtant, plusieurs différences importantes distinguent le conflit de 2003-2004 des précédentes flambées de violence. Le conflit, dans sa forme

---

<sup>4</sup> Les murahelien étaient en grande partie issus des communautés Rizeigat et Misseriya Baggara du Darfour sud et de Kordofan ; ils ont commencé à s'en prendre aux Four dans le Darfour à la fin des années 80. Le Front national islamique (FNI, rebaptisé Congrès National) au pouvoir a incorporé un grand nombre de miliciens murahelien dans les Forces de défense populaires, groupes paramilitaires connus pour leurs atrocités rapportées par de nombreuses organisations.

actuelle, a pris une grave tournure raciale et ethnique et menace clairement de mettre en péril le fragile modèle traditionnel de coexistence. Plusieurs groupes ethniques, neutres auparavant, prennent maintenant position pour ou contre les Arabes ou les Africains, s'alignant et coopérant soit avec des groupes rebelles soit avec le gouvernement et ses milices. Rester neutre ou hors du conflit devient impossible, bien que certaines communautés essaient encore.

Le conflit du Darfour oppose ouvertement le Gouvernement du Soudan et ses milices alliées, les "janjawids,"<sup>5</sup> aux insurgés regroupés en deux mouvements : l'Armée/Mouvement pour la libération du Soudan (A/MLS) et le Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE). À l'origine, les groupes rebelles étaient surtout composés de trois groupes ethniques : les Zaghawa, les Four et les Massalit. Cependant, au fil des derniers mois, des tribus plus modestes comme les Jebel et les Dorok ont, elles-aussi, rejoint les rébellions après avoir été attaquées par les milices janjawids.<sup>6</sup> D'autres tribus arabes et même quelques unes non arabes ont également rejoint les rangs de la milice pro-gouvernementale.

L'A/MLS est apparu en février 2003. Initialement appelé Front de libération du Darfour, il a pris la ville de Gulu et, peu après, est devenu l'A/MLS. Ses revendications politiques initiales concernaient le développement socio-économique de la région, le démantèlement des milices tribales et le partage du pouvoir avec le gouvernement central. Mais pour Khartoum, ces gens étaient des « bandits » et il n'était pas question de négocier. En avril 2003, l'A/MLS a lancé une attaque surprise contre El Fasher, capitale du Darfour nord et endommagé plusieurs avions Antonov et hélicoptères appartenant au gouvernement, pillé des entrepôts de carburants et des dépôts d'armes. Les rebelles, qui avaient capturé un colonel des forces aériennes soudanaises, ont exigé de pouvoir donner un entretien à la chaîne d'information télévisée arabe par satellite al- Jezzira. Cet épisode fut suivi par une autre attaque d'envergure sur Mellit, deuxième ville du Darfour nord, où les rebelles du A/MLS pillèrent là aussi les stocks de vivres et d'armes. En mai 2003, le Gouvernement soudanais limogea les gouverneurs des provinces du Darfour nord et du Darfour occidental ainsi que plusieurs responsables de haut rang et renforça sa présence militaire dans la région.

---

<sup>5</sup> De nombreuses orthographes circulent pour les "janjawids". Le terme fait référence à des cavaliers armés. Un arabophone a expliqué à Human Rights Watch que "jan" évoquait le fusil et "jawid" le cheval. Un Darfourien érudit spécialiste du Darfour a fait valoir que « janjawid » était aussi le terme utilisé pour parler des hors-la-loi. (Dr Ali Dinar, Washington, DC, février 2004.)

<sup>6</sup> Pour compliquer encore davantage les lignes de partage ethniques et raciales, certains groupes africains, comme les Gimr, sont alliés au Gouvernement et certains groupes arabes auraient plutôt des sympathies pour l'A/MLS et auraient refusé de collaborer avec les janjawids.

Le conflit s'est intensifié en juillet 2003, avec des combats concentrés dans le Darfour nord. Le gouvernement a lancé des offensives contre l'A/MLS à Oum Barou, Tine et Karnoi, dans le Darfour nord, en représailles aux attaques de l'A/MLS sur El Facher, Mellit, autour de Kutum et Tine (cette ville se trouvant à cheval sur la frontière avec le Tchad le long d'une route commerciale importante avec la Libye). La réponse du Gouvernement a consisté en bombardements depuis des avions Antonov et à des offensives terrestres menées par les troupes gouvernementales lourdement équipées, notamment de chars. L'armement du gouvernement s'est substantiellement amélioré depuis 1999, date à laquelle il a commencé à exporter le pétrole soudanais et il était d'autant plus en mesure de se déployer dans l'ouest qu'il avait signé un accord de cessez-le-feu dans le sud avec la SPLA à la fin 2002.<sup>7</sup>

Les milices janjawids ont été également utilisées, mais dans une moindre mesure comparé à la deuxième moitié de l'année 2003, à la fois dans le Darfour nord et dans le Darfour occidental. Les vagues de bombardements dans le Darfour nord ont amené des milliers de civils à fuir la région pour gagner le Tchad qui, en août 2003, accueillait 65.000 réfugiés soudanais.<sup>8</sup>

### **Les liens avec le Tchad**

Si le Gouvernement du Soudan, ses milices et les groupes rebelles sont les principaux acteurs du conflit, il faut aussi compter avec plusieurs influences et implications extérieures. Parmi elles, les communautés civiles tchadiennes alignées sur chacun des deux camps, les autorités tchadiennes, les membres des forces armées tchadiennes et certainement d'autres acteurs voisins ou régionaux, des groupes armés agissant sur la frontière et profitant du délitement de la loi et de l'autorité pour piller et voler, notamment le bétail et les animaux.

Traditionnellement, le Darfour a servi de base aux coups d'Etat et insurrections au Tchad.<sup>9</sup> Le Président tchadien Idriss Deby, lui-même issu du clan Bideyat des Zaghawa, dans le nord-est du Tchad, est arrivé au pouvoir en 1990 grâce à une insurrection armée

---

<sup>7</sup> Human Rights Watch, *Sudan, Oil, and Human Rights* (Human Rights Watch, New York 2003).

<sup>8</sup> Note de briefing de l'UNHCR, 30 janvier 2004 – voir: <http://www.reliefweb.int/w/rwb.nsf/3a81e21068ec1871c1256633003c1c6f/08fcc96a2b272b0dc1256e2b0052fbc3?OpenDocument> (consulté le 26 mars 2004).

<sup>9</sup> Plusieurs groupes ethniques sont à cheval sur la frontière, comme les Zaghawa dans le nord-est, les Massalit autour et au sud d'Adré, ainsi que les nombreux sous-clans de tribus arabes comme les Iraygat, les Rizeigat et les Misseriya, ce qui constitue un élément important dans les événements politiques de part et d'autre. Le clan d'Idriss Deby est modeste mais si d'autres groupes Zaghawa sont plus importants, ils restent malgré tout minoritaires au Tchad.

fomentée dans le Darfour, avec le soutien de Khartoum, qui a renversé l'ex-président Hissène Habré. Les groupes rebelles de l'A/MLS et du MJE étaient initialement dominés par les Zaghawa et bénéficiaient du soutien des Zaghawa du Tchad : ainsi, nombre de Zaghawa ont été incorporés officieusement aux forces armées tchadiennes par Idriss Deby et ont ensuite joué un rôle important dans chacun des deux mouvements. La SPLA aurait aussi apporté un soutien important à l'A/MLS à ses débuts, même si ce soutien s'est sans doute beaucoup atténué depuis le début des pourparlers de paix entre la rébellion du sud et les autorités soudanaises.<sup>10</sup>

Malgré son implication dans cette situation complexe, les premières négociations internationales se sont tenues au Tchad et sous médiation tchadienne en septembre 2003, après plusieurs tentatives internationales ratées de lancer une médiation soudanaise. Les pourparlers d'Abéché – du nom de la capitale régionale tchadienne la plus proche du Darfour – avaient abouti à un accord entre le Gouvernement du Soudan et l'A/MLS prévoyant un cessez-le-feu, le déplacement des forces, le contrôle de milices et l'engagement d'accélérer le développement économique et social de la région. Bien que les combats entre les forces gouvernementales et l'A/MLS cessèrent temporairement après l'accord signé en septembre 2003, les attaques des milices janjawids se poursuivirent dans les régions de Zalingei, dans le Darfour occidental et près de Nyala, capitale du Darfour sud, au début septembre et en octobre 2003. Le cessez-le-feu fut prolongé d'un mois au début novembre mais, au même moment, l'activité des milices augmenta avec des attaques d'envergure dans le Darfour Occidental, rendant l'accord caduque.

### ***La réponse musclée de Khartoum***

Les autorités civiles et militaires du Gouvernement actuel considèreraient la rébellion du Darfour comme une « menace au régime » en place. Les rebelles du Darfour constituent une menace bien plus sérieuse à leur maintien au pouvoir que la rébellion de la SPLA, confinée au sud, ne l'a jamais fait. Le MJE, l'A/MLS et la perspective de leur coalition unie au Darfour qui pourrait gagner le soutien d'autres tribus dans l'ouest et d'États comme celui de Kordofan, inquiètent profondément Khartoum étant donné que ces populations sont musulmanes et, par conséquent, ne peuvent être aussi facilement désignées ou invectivées comme les « infidèles » du sud.

---

<sup>10</sup> Entretien téléphonique avec Human Rights Watch, 10 mars 2004. La SPLA a été mise en garde par les médiateurs américains contre toute implication au Darfour, lors des pourparlers de paix avec Khartoum qui se tiennent au Kenya depuis juin 2002 sous les auspices de l'Autorité inter-gouvernementale de développement (IGAD, sept pays).

Les rebelles et les communautés dont ils sont issus pensent pour leur part que le fondement réel de ce conflit est la volonté profonde d'arabisation de ce gouvernement du Soudan et des précédents. Les rebelles ne sont pas arabes et ils ont été considérés à Khartoum, où ils avaient fui les sécheresses du Darfour au début des années 80, comme une présence incontrôlable et menaçante et comme des citoyens de seconde zone dans une ville arabe.

Sur la réponse de Khartoum aux événements du Darfour plane, en filigrane, le spectre du Dr Hassan al-Tourabi,<sup>11</sup> éminence grise et initiateur du mouvement islamiste au Soudan. Si ses relations directes avec les rebelles du MEJ, dont beaucoup étaient membres du parti politique de Tourabi, sont troubles et s'il dément tout lien avec eux, le Gouvernement redoute que le politicien roué qu'il est trouve un moyen de revenir au pouvoir par le biais du conflit au Darfour : des rumeurs circulent déjà affirmant que, selon de récentes découvertes, Tourabi, n'est pas un véritable arabe.

Une autre ombre plane sur le gouvernement soudanais, celle des Zaghawa, moins menaçante cependant que celle de Tourabi. Il est difficile encore d'établir si certains éléments ou si la totalité des Zaghawa participent à la rébellion dans le Darfour pour des raisons purement locales ou pour parvenir au pouvoir à Khartoum, comme ils l'ont fait au Tchad. La communauté Zaghawa, bien que pauvre, comprend beaucoup de commerçants transfrontaliers et est davantage organisée que d'autres au Soudan.

Le MJE, dominé par les Zaghawa et apparu en 2003 après l'A/MLS, aurait un agenda politique solide alors que l'MLS pèserait surtout par sa force militaire. Le MJE n'était pas signataire de l'accord d'Abéché et aurait eu plusieurs affrontements sévères avec les milices janjawids pendant la période de cessez-le-feu. Ce groupe a également accru ses forces, en partie par le recrutement de membres de l'A/MLS mécontents des

---

<sup>11</sup> Tourabi, leader du mouvement islamiste au Soudan et ancien responsable de l'Assemblée nationale, a été le mentor du président al Bechir jusqu'à ce qu'il tombe en disgrâce fin 1999, pour avoir voulu arracher le pouvoir au chef de l'Etat au moyen de machinations à l'Assemblée nationale. Ses anciens alliés, peut-être parce qu'ils sentaient qu'il était temps de mettre de côté cet homme de 70 ans, l'ont laissé tomber. Le président al Bechir a décrété l'état d'urgence et suspendu l'Assemblée nationale pendant quelques années. Hassan Tourabi a alors formé son propre parti avec ses partisans islamistes, le Congrès national populaire (CNP) et a commencé à défier le gouvernement en lançant des grèves de professeurs dans les capitales régionales ou autres, prétendant représenter le véritable courant islamiste. Mais quand Tourabi a signé un accord avec le colonel John Garang qui dirige la SPLA, en février 2001, ses ennemis au sein du gouvernement en ont profité pour le jeter en prison en l'accusant de « trahison ». Bien que la Cour constitutionnelle ait ordonné sa remise en liberté l'année suivante, le gouvernement l'a maintenu en prison en vertu d'un ordre exécutif, en contradiction avec les normes nationales et internationales de protection des droits humains. Il demeura donc en prison et des centaines de ses partisans du CNP avec lui, jusqu'à la fin 2003. Le 31 mars 2004, le Gouvernement du Soudan a de nouveau arrêté Tourabi et au moins six responsables du CNP, accusés de préparer un coup d'Etat. Le 31 mars correspondait à l'ouverture des pourparlers de paix avec les rebelles au Tchad. Le Gouvernement ne s'y présenta pas.

concessions consenties par leurs dirigeants. Pour certains analystes, les divergences entre le MJE et l'A/MLS portent plus sur les tactiques de négociations que sur l'idéologie ; néanmoins, récemment, les deux groupes ont paru coordonner de plus en plus leurs activités ce qui a laissé penser qu'ils pourraient être en train ou ont déjà commencé de fusionner.<sup>12</sup>

Au début décembre 2003, toute prétention à maintenir le cessez-le-feu s'était évanouie et les pourparlers prévus dans la capitale tchadienne, N'Djamena, avaient échoué sans qu'un dialogue sérieux n'ait été amorcé. Peu après, le président soudanais Omar al Bechir jura d'écraser la rébellion<sup>13</sup> et à la mi-janvier 2004, le Gouvernement lança une offensive d'envergure contre les fiefs rebelles dans le Darfour Nord, misant sur une solution militaire. Parallèlement, en décembre 2003, les attaques des milices janjawids sur les villes et villages du Darfour occidental augmentèrent également, suscitant de nouveaux mouvements de déplacés le long et au sud de la route reliant Geneina à Nyala.

A la fin février 2004, les estimations sur le nombre de déplacés du Darfour s'élevaient à plus de 750.000, dont la plupart restaient exposés aux attaques et aux pillages mêmes après avoir fui leurs foyers.<sup>14</sup> Au Tchad, le nombre de réfugiés a presque doublé pour atteindre 110.000, dont 30.000 nouvellement arrivés en décembre 2003 et plus de 18.000 à la fin janvier, suite à l'offensive gouvernementale.<sup>15</sup>

Le 9 février 2004, le Président al Bechir a annoncé la victoire et déclaré que la guerre était terminée et que les réfugiés pouvaient être promptement rapatriés. A ce jour, cependant, les combats entre les forces gouvernementales et les groupes rebelles se poursuivaient et de nouveaux affrontements étaient signalés en mars 2004 autour de Nyala, Kubum, El Facher et dans d'autres zones.

---

<sup>12</sup> Entretien téléphonique avec Human Rights Watch, 10 mars 2004.

<sup>13</sup> Agence France-Presse, "Le président soudanais veut anéantir la rébellion au Darfour", 31 décembre 2003.

<sup>14</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), "Relief Supplies being stolen from recipients in DarFour," 27 février 2004.

<sup>15</sup> Notes de briefing de l'UNHCR, 30 janvier 2004 – voir : <http://www.reliefweb.int/w/rwb.nsf/3a81e21068ec1871c1256633003c1c6f/08fcc96a2b272b0dc1256e2b0052fbc3?OpenDocument> (consulté le 26 mars 2004).

## **LES ABUS COMMIS DANS LE DARFOUR PAR LES FORCES GOUVERNEMENTALES**

Depuis le début de l'insurrection rebelle en février 2003, en particulier depuis l'intensification du conflit à la mi-2003, le Gouvernement du Soudan a suivi une stratégie militaire qui a violé les principes fondamentaux du droit international humanitaire et les droits humains. Il n'a fait aucune différence entre les objectifs civils et militaires ni respecté le principe d'un recours proportionné à la force<sup>16</sup> Sa stratégie a délibérément visé les populations civiles au travers de bombardements aériens aveugles et volontairement indiscriminés<sup>17</sup>, une politique de la « terre brûlée » et le refus d'accès à l'aide humanitaire. Les résultats en ont été spectaculaires : en une année, plus de 750.000 personnes ont été déplacées dans le Darfour même et plus de 110.000 de l'autre côté de la frontière, au Tchad.<sup>18</sup>

Les forces du Gouvernement soudanais sont responsables de centaines d'attaques indiscriminées contre des civils du Darfour, constituant de graves violations du droit international humanitaire et des droits humains.<sup>19</sup> Dans de nombreux cas, la gravité des crimes commis par les forces gouvernementales et les milices qui lui sont alliées, ainsi que l'échelle et la façon systématique dont ces abus étaient commis, permettent de les

---

<sup>16</sup> Le principe de recours proportionné à la force impose aux combattants de choisir une tactique qui cause un minimum de dommages aux civils. Notamment, les assaillants doivent éviter de lancer une attaque s'ils pensent que les victimes civiles vont être trop importantes par rapport à l'importance de l'objectif visé. La disposition pertinente stipule qu'il est "interdit d'attaquer des objectifs qui pourraient causer des pertes en vie civiles, blesser des civils, endommager des installations civiles ou une combinaison de ces pertes, excessives par rapport à l'objectif et les gains militaires recherchés." Article 51 (5) du Protocole Additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 (Protocole I). Le Soudan n'a pas ratifié le Protocole I, qui ne concerne que les conflits armés internationaux, mais ses dispositions fournissent des règles de conduite qui font autorité et recouvrent généralement les règles du droit international ordinaire.

<sup>17</sup> Les groupes rebelles du Darfour n'ont pas d'aviation, on peut donc présumer que les Antonov et les MiG, ainsi que les hélicoptères utilisés dans ce conflit sont ceux du Gouvernement du Soudan. En outre, des témoins ont indiqué avoir vu des Antonov, des MiG et des hélicoptères sur plusieurs des aéroports contrôlés par le Gouvernement dans le Darfour.

<sup>18</sup> « Soudan: la crise humanitaire empire dans le Darfour, selon les agences de l'ONU », Nouvelles de l'ONU, New York, 30 mars 2004.

<sup>19</sup> Toutes les parties impliquées dans le conflit au Soudan doivent respecter les principes fondamentaux du droit international humanitaire. Ce droit exige que les parties au conflit fassent en permanence la distinction entre civils et combattants, entre propriétés civiles et objectifs militaires. Les actes de violences ou les menaces de violences visant à instaurer la terreur parmi les populations civiles, en particulier les meurtres, les tortures mentales ou physiques, les viols, mutilations, pillages ou châtiments collectifs sont interdits. La destruction de biens indispensables à la survie des populations civiles, tels que ceux relatifs à la nourriture, les zones agricoles vivrières, récoltes, points d'eau potable et équipements est interdite.

compter comme crimes de guerre et crimes contre l'humanité.<sup>20</sup> Depuis l'apparition officielle en février 2003 de groupes rebelles au Darfour, les attaques contre les civils se sont accrues en nombre, en fréquence et en brutalité et ont été menées dans des villes et villages hors de toute présence rebelle ou objectifs militaires.

Les civils issus de la même ethnie que les rebelles, à savoir les Four, les Massalit, les Zaghawa et quelques autres petites communautés sont devenus les cibles privilégiées des offensives militaires du gouvernement visant à anéantir toute base de soutien, réelle ou supposée, aux forces rebelles. Les forces gouvernementales et les milices janjawids ont fait subir à des centaines de milliers de civils, au cours des quatorze derniers mois, une campagne de déplacements forcés, de meurtres, de pillages et de viols. Des dizaines de réfugiés interrogés par Human Rights Watch et d'autres ont décrit des attaques répétées contre leurs villes et villages. Des centaines et des centaines de villages ont été détruits, généralement incendiés et tous les biens pillés. Les infrastructures de base des villages, comme les points d'eau et les moulins, ont été dévastés apparemment dans le but de rendre ces hameaux inhabitables. De nombreux civils ont été tués ou blessés dans les bombardements aériens et les raids des milices. Des centaines de femmes auraient été violées par les troupes gouvernementales et les milices. Des enfants ont été enlevés en grand nombre. Une fois qu'ils avaient fui leurs foyers, des milliers de civils ont été la cible d'attaques systématiques, de pillages et de violences de la part des milices dans les villes contrôlées par le gouvernement et aux points de contrôle des janjawids qui jalonnent les routes. Même quand les personnes déplacées ont rallié des villes plus importantes, espérant y trouver de l'aide ou, au moins, un refuge contre de nouvelles attaques, elles continuent d'être systématiquement la proie des miliciens janjawids.

Les preuves collectées dans le Darfour témoignent d'une campagne systématique menée par les forces gouvernementales et leurs milices alliées pour déloger par la force les civils

---

<sup>20</sup> Les crimes contre l'humanité sont définis à la fois par le droit ordinaire et les conventions. Les crimes suivants, entre autres, sont considérés comme des crimes contre l'humanité quand ils sont commis dans des proportions massives ou de façon systématique : meurtres, tortures, disparitions forcées, viols, transferts de populations par la force, persécutions sur des bases politiques, raciales, nationales, ethniques, culturelles religieuses ou autres et actes inhumains.

Les crimes contre l'humanité peuvent être commis en temps de paix comme en temps de guerre. Aucune circonstance exceptionnelle comme l'état de guerre, menace de guerre, instabilité politique ou autre ne peut être invoquée pour justifier des crimes contre l'humanité. Ces crimes entraînent des conséquences judiciaires spécifiques : ils ne sont soumis à aucune prescription, leurs auteurs ne peuvent faire valoir qu'ils obéissaient à des ordres, leurs responsables ne peuvent demander de droit d'asile et les Etats ont le devoir et même l'obligation d'en livrer les auteurs à la justice sans considération du lieu où le crime a été commis, ni de la nationalité de l'auteur du crime ou de sa victime. Voir le Statut de la Cour pénale internationale, qui établit la juridiction de la CPI sur tous les crimes concernant la communauté internationale, dont les crimes contre l'humanité. Le Soudan n'a pas encore ratifié le Statut de la CPI.

ruraux et leur faire gagner les villes et camps sous contrôle gouvernemental dans lesquels ils vivent parqués et démunis.

### ***Les attaques du Gouvernement soudanais dans le Darfour***

Il apparaît que les attaques du Gouvernement et des janjawids dans le Darfour sont devenues de plus en plus violentes en 2003, particulièrement après l'échec du cessez-le-feu et les espoirs évanouis d'une solution rapide au conflit. De nombreux civils interrogés par Human Rights Watch ont raconté comment ils avaient fui leurs villages pour gagner les collines – les djebels - ou les villages voisins après les premières attaques du début ou de la mi-2003, attendu plusieurs mois d'affilée que la situation se stabilise puis, espérant que le cessez-le-feu allait ramener la paix, avaient regagné leurs maisons en septembre 2003. Quand la brutalité des attaques des milices a empiré à partir d'octobre 2003, de nombreux civils ont été forcés de quitter cette fois leur région d'origine pour gagner des villes plus importantes du Darfour, voire le Tchad.

Les attaques pouvaient être de différentes natures selon le lieu, mais deux modèles types se retrouvent à ce jour.

Les attaques gouvernementales sur les villages et les villes du Darfour Nord ont consisté en de lourds bombardements aériens, suivis par des attaques terrestres des troupes de l'armée soudanaise et des milices arabes janjawids. A la mi-janvier 2004, par exemple, suite à la promesse du président al Bechir « d'anéantir les mercenaires, traîtres, agents et renégats »<sup>21</sup>, le gouvernement a lancé une offensive aérienne de grande ampleur dans les régions Zaghawa du Darfour Nord, causant la fuite de milliers de civils vers le Tchad dans le courant du même mois. Beaucoup de ceux qui survécurent aux bombardements et essayèrent de rester au Darfour furent ensuite obligés de fuir la zone en raison des attaques, terrestres cette fois, des milices et des troupes gouvernementales.

Par contraste, le Darfour Sud et le Darfour occidental ont été beaucoup moins bombardés. A la place, les milices arabes semblent y avoir joué un rôle plus déterminant en menant des attaques terrestres, parfois accompagnées des troupes gouvernementales, conduisant à une spirale de violence croissante, de vols et de destructions visant principalement les communautés Four et Massalit dont le berceau se trouve dans ces Etats.

### ***Une politique de déplacements forcés***

---

<sup>21</sup> Agence France-Presse, "Le président soudanais jure d'anéantir la rébellion au Darfour », 31 décembre 2003.

Alors que le Gouvernement du Soudan n'avait peut-être pas prévu que les événements allaient prendre cette tournure, il savait ou aurait dû savoir que la stratégie militaire employée allait entraîner le déplacement forcé et de graves conséquences pour les civils. Même si les cibles et le contexte sont différents, des stratégies similaires ont été utilisées contre les civils du Sud Soudan pendant vingt ans.

Au cours des premiers mois de guerre, la présence rebelle et les attaques ont été davantage concentrées dans le Darfour Nord, de même que les contre-offensives gouvernementales. Cependant, comme le temps passait et que les campagnes du gouvernement échouaient, il incombait aux milices janjawids de détruire toute base d'appui potentiel, stratégie reposant sur le déplacement forcé de la population civile. En guise d'incitation, les milices se voyaient accorder l'opportunité de piller librement et de saisir les terres des communautés qu'elles avaient convoitées de longue date. Les milices soutenues par le gouvernement, ainsi que les groupes armés qui ont tiré parti du conflit pour piller, n'ont pas limité leurs attaques aux seules troupes ou propriétés de l'A/MLS ou du MJE, mais s'en sont pris aussi aux villages non défendus, affectant ainsi un nombre croissant de civils.

Alors que la guerre se poursuivait, en particulier après l'échec des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu en septembre 2003, les milices janjawids ont gagné en taille et en influence. Le mode d'attaques – bombardements aériens suivis d'offensives terrestres –, la violence croissante et la responsabilité patente du gouvernement, non pas dans le soutien mais dans l'incitation donnée aux activités des miliciens, a abouti à une stratégie brutale et ethniquement ciblée visant à obliger les populations civiles rurales des communautés Four, Massalit et Zaghawa à abandonner leurs foyers.

L'Article 17 du Protocole additionnel aux Conventions de Genève de 1977,<sup>22</sup> qui traite de la protection que les parties au conflit doivent aux civils dans les conflits armés non-internationaux, interdit le déplacement forcé de civils pour des raisons liées au conflit. Il autorise néanmoins de tels déplacements en cas de « raisons militaires impératives » ou si « la sécurité » des civils est en jeu, dans les deux cas des questions du ressort du gouvernement en charge. Il revient alors à ce dernier de leur en expliquer les raisons, ce qui n'a pas été fait au Darfour.

---

<sup>22</sup> Le Soudan n'a pas ratifié le Protocole II qui ne s'applique qu'aux conflits armés non-internationaux, mais ses dispositions apportent néanmoins des règles de conduite qui font autorité et qui relèvent pour la plupart du droit international ordinaire.

Ici, les méthodes utilisées pour réaliser ces déplacements – attaques contre les civils, politique de destruction systématique des propriétés civiles et mouvements forcés sans sommation – contreviennent au droit international humanitaire.

En outre, la destruction des sources d'eau, l'incendie des cultures et le vol du bétail sont des éléments-clé de la campagne gouvernementale. Pour des raisons évidentes, couper les foyers de civils de toutes sources d'approvisionnement en nourriture et en eau va inévitablement entraîner leur déplacement ou la famine. Dans le cadre de son devoir de protection des civils en cas de conflit, le gouvernement ne doit pas « attaquer, détruire, enlever ou mettre hors d'usage à cette fin des biens indispensables à la survie de la population civile ». Les biens considérés comme essentiels à la survie des civils comprennent les « denrées alimentaires et les zones agricoles qui les produisent, les récoltes, le bétail, les installations et réserves d'eau potable ou les ouvrages d'irrigation. »<sup>23</sup>

Une campagne de déplacement forcé et d'autres abus assimilables à des crimes contre l'humanité ainsi, à n'en pas douter, que d'autres graves violations des droits humains, sont en train de se produire. Si les milices ont opéré comme les principaux acteurs de cette violence directe, le caractère et l'ampleur de ces atrocités indiquent qu'elles n'auraient pas été possibles sans une politique persuasive de la carotte et du bâton de la part du gouvernement. Les responsables gouvernementaux ont apporté un soutien actif aux milices et négligé les suppliques des Zaghawa, des Massalit et des Four réclamant protection. Le Gouvernement soudanais a, par conséquent, commandité les tueries, les enlèvements et le déplacement forcé de centaines de milliers de civils.

Le rôle du Gouvernement de Khartoum, dans l'armement des milices et la conduite des attaques contre les civils, a d'ailleurs été avancé par de nombreux réfugiés interrogés par Human Rights Watch comme l'une des principales raisons de leur fuite. Ils ont également cité le rôle déterminant du Gouvernement comme la différence fondamentale entre les activités des milices et les affrontements avec les milices arabes des décennies précédentes. Sur ce point, un vieux réfugié Massalit interrogé par Human Rights Watch a commenté:

Bon, avant il y avait un conflit, c'est vrai; mais maintenant, quand un village est incendié, automatiquement un hélicoptère descend pour renforcer les Arabes. Si un village résiste, alors les avions arrivent ; aussi

---

<sup>23</sup> Article 14, Protocole II Additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949.

pour moi, ce ne sont pas les Arabes, c'est le gouvernement qui est différent d'avant. Il a changé d'attitude.<sup>24</sup>

Un autre homme a fait valoir, comme on lui demandait si son village avait réclamé la protection du gouvernement : « C'est le gouvernement lui-même qui commet ces attaques ; comment pouvons-nous lui demander de nous protéger ? Et pourquoi ne vient-il pas nous défendre s'il n'est pas impliqué ? »<sup>25</sup>

### ***Le bombardement des civils dans le Darfour nord***

L'Etat du Darfour nord, qui abrite le "dar", ou le berceau, des Zaghawa a été la principale cible des bombardements du Gouvernement soudanais en 2003. La grande majorité des réfugiés interrogés dans des sites du nord-est du Tchad étaient des Zaghawa qui avaient fui leurs villes ou villages ou des zones rurales autour de Karnoi, Kepkabiya et Abu Gamra. Ces réfugiés ont décrit la campagne de bombardements systématiques du gouvernement comme l'une des principales raisons de leur fuite.

Les avions du Gouvernement soudanais (qui a utilisé principalement des Antonov, mais aussi des MiG et des hélicoptères d'attaque) ont bombardé de façon répétée les villes et les villages, à toute heure du jour et de la nuit, causant des centaines de morts et de blessés civils, souvent juste avant de lancer des offensives terrestres menées par des soldats soudanais et des miliciens janjawids. Le recours du Gouvernement soudanais aux Antonov pour bombarder n'est pas nouveau.

Depuis plus d'une décennie, les organisations humanitaires et de défense des droits humains ont décrit et documenté les bombardements par Antonov au Sud-Soudan. Maintenant que la précision des tirs s'est améliorée, grâce à de nouveaux moyens de contrôle aérien fournis par les janjawids qui sont au sol en communication étroite avec l'armée de l'air soudanaise, il est clair que les villages sont délibérément visés. Avec de telles quantités de bombes larguées, les Antonov peuvent être sûrs d'infliger un niveau significatif de pertes et de destruction.

S'il y avait clairement une présence de l'A/MLS dans certains villages, ce qui fournit la justification militaire du recours à la force, celui-ci devait cependant être proportionné<sup>26</sup> aux gains militaires escomptés. Or la campagne de bombardements menée par le

---

<sup>24</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 19 février 2004.

<sup>25</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 18 février 2004.

<sup>26</sup> Voir note de bas de page 17.

Gouvernement sur Karnoi, dans le Darfour nord et sur d'autres villes en janvier 2004, par exemple, était disproportionnée dans la mesure où, même s'il y avait une présence rebelle en certains points, les victimes étaient essentiellement des civils. En outre, l'essentiel des installations civiles comme les points d'eau, essentiels à la survie des populations, ont été détruits ce qui ne saurait être justifié en terme de gains militaires.

Dans de nombreux autres villages, il était clair qu'il n'y avait ni présence militaire ni installations justifiant les bombardements écrasants menés en janvier 2004.

Selon les entretiens menés par Human Rights Watch avec les victimes et les témoins, les Antonov ont largué des centaines, si ce n'est des milliers, de bombes sur le Darfour nord, bombardant parfois à plusieurs reprises le même village en quelques jours. Certains civils ont creusé des trous dans le sol en guise d'abris anti-aériens et se sont débrouillé pour survivre pendant des mois, jusqu'à ce que la campagne de janvier 2004 les oblige à fuir. Une vendeuse Zaghawa de 40 ans, originaire de Karnoi, ville du Darfour nord, a raconté à Human Rights Watch :

Je suis partie à cause des bombardements. Chaque jour, les avions venaient, ils frappaient les maisons et tuaient les gens. J'ai vu les avions ; ils volaient très haut, le dessus est blanc et le ventre est noir. Depuis le début il y a des bombardements ; parfois il se passait quelques semaines sans bombardements, puis ça recommençait. Nous avons fait un trou dans le sol de notre maison et quand les avions arrivaient, on rentrait dedans et on en ressortait plus tard. Tous les jours des gens mouraient et étaient blessés par les bombes : un jour, huit personnes ont été tuées ; un autre jour, six ; parfois, une ou deux. Quand on a réalisé que les bombardements n'allaient pas s'arrêter et quand ma propre maison a été touchée, je suis partie.<sup>27</sup>

Les témoins des attaques ont fait état, avec précision, d'un mode d'opération différent depuis le début 2003 : les Antonov bombardaient intensément les villages et les points d'eau, suivis dans la foulée, souvent quelques minutes plus tard, par des offensives terrestres. Les bombardements des Antonov étaient parfois suivis de frappes plus précises, menées par des MiG et des hélicoptères d'attaque contre les infrastructures comme les hôpitaux, les centres de santé et les écoles.<sup>28</sup> Même si la plupart des victimes sont dues aux bombardements par Antonov, les attaques de MiG et d'hélicoptères ont

---

<sup>27</sup> Entretien avec Human Rights Watch , Tchad, 24 février 2004.

<sup>28</sup> Au moins neuf hélicoptères seraient utilisés au Darfour et, selon certaines informations, le Gouvernement a acheté dix-sept autres hélicoptères d'attaque à un pays d'Europe de l'Est.

également causé des morts et des blessés. Les hélicoptères utilisés pour le transport des troupes servent aussi à viser les civils, singulièrement quand il n'y a pas de forces rebelles alentour pour riposter en tirant contre les hélicoptères.

Un réfugié avec quelques connaissances médicales, qui a apporté une première aide à de nombreuses victimes des bombardements sur et autour de Karnoi, avant de fuir vers le Tchad, a décrit à Human Rights Watch l'effet des différents avions utilisés :

La plupart des civils étaient blessés par les bombardements des Antonov et aussi par ceux des hélicoptères. Les attaques des MiG ont commencé en janvier 2004 : ils arrivent très vite et sont très dangereux. Si un Antonov bombarde 40 fois (largue 40 bombes) il peut tuer 40 à 50 personnes. Mais une seule frappe d'un MiG peut en tuer le même nombre. Le MiG a des roquettes et des mitrailleuses et il suit les gens, c'est le plus dangereux. L'hélicoptère aussi peut s'approcher très près quand il bombarde – il n'y a pas de résistance possible contre lui.<sup>29</sup>

Si les bombardements aériens ont duré tout au long de l'année 2003, les témoins décrivent une augmentation de ce type de frappes aériennes à partir de décembre 2003 dans le Darfour nord. Les attaques aériennes semblent avoir culminé au cours de l'offensive gouvernementale menée entre le 15 et le 19 janvier 2004 et Human Rights Watch a interrogé plus de quinze victimes des bombardements aériens menés au cours de cette période. Voici ce qu'a raconté un étudiant Zaghawa originaire de Jorboke, près de Karnoi, blessé par un éclat lors du bombardement du 19 janvier 2004 :

J'étais au puits avec mes bêtes, à environ un demi-kilomètre du village, quand les avions sont arrivés. Il était environ 8h00 du matin et deux Antonov sont arrivés en volant. Ce n'était pas la première fois qu'on voyait ces avions mais c'était la première fois qu'ils venaient sur Jorboke alors nous étions surpris par les bombes. Les Antonov sont arrivés les premiers, ils volaient très haut, comme des petits oiseaux et ils ont largué huit bombes autour de Jorboke. Nous avons deux puits et les deux ont été touchés, les autres (bombes) sont tombées hors du village. Les MiG sont arrivés une quinzaine de minutes plus tard et ont bombardé deux des maisons du village. Le MiG peut monter et descendre très vite. Il fait autant de bruit que le tonnerre et tire des roquettes qui ont touché les deux plus grosses enceintes du village. Les maisons touchées par les roquettes ont complètement brûlé.

---

<sup>29</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 26 février 2004.

Nous étions tout un groupe au puits, des hommes, des femmes et des enfants. Deux personnes ont été tuées et trois blessées par les bombes, dont moi ; ma jambe a été cassée. Une vieille femme nommée Mariam a été tuée, avec un garçon de cinq ans, Ahmed Mohammed.... J'ai entendu ensuite que les janjawids étaient venus et avaient pillé et incendié le reste du village, mais j'étais déjà parti. Ma famille m'avait mis sur un chameau pour gagner le Tchad.<sup>30</sup>

Les bombardements ont contraint beaucoup de gens à quitter leurs villages pour gagner les *wadis*, les lits des rivières où la population a l'habitude de creuser les puits pour atteindre l'eau. Mais même dans les wadis, ils ont été continuellement la cible des attaques aériennes et terrestres – en réalité, il semble même que les bombardements gouvernementaux aient spécifiquement ciblé les wadis où la population et le bétail sont forcés de se replier en quête d'eau et d'abri, compte tenu de la maigre végétation et des températures élevées dans la région. Une jeune femme Zaghawa de 27 ans, dont le fils de quatre ans a perdu un pied lors d'un tel accrochage, a raconté le bombardement de son village près de Karnoi, dans le Darfour nord, au cours de l'offensive de janvier 2004 :

Nous avons quitté les maisons quand le bombardement a commencé autour de 15h00. Nous nous cachions sous les arbres dans le wadi. Ils bombardaient tellement d'endroits. Les enfants se cachaient dans un autre endroit où les bombes les ont touchés et, tout à coup, nous les avons entendus hurler.<sup>31</sup>

Le bombardement des wadis semble partie intégrante d'une stratégie délibérée de destruction des points d'eau et autres installations civiles comme les écoles et les hôpitaux. Des témoins ont fait de nombreux récits de bombardements de wadis et aussi de puits. « Nos puits ont été saccagés par les bombardements, en fait tout le village a été détruit », a ainsi déclaré un habitant Zaghawa de 38 ans originaire de Fara Wiya, centre commerçant et district administratif du Darfour nord.<sup>32</sup> Un autre homme de Fara Wiya, ville bombardée à répétition en 2003 et 2004 parce que l'armée y soupçonnait la présence d'éléments A/MLS, a raconté le bombardement de juin 2003 :

Le gouvernement nous a bombardés par Antonov, MiG et hélicoptères. Environ 140 bombes sont tombées sur Fara Wiya ce mois-là. Les MiG

---

<sup>30</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 23 février 2004.

<sup>31</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 24 février 2004.

<sup>32</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 23 février 2004.

visaient spécifiquement les écoles – le trou faisait plus de deux mètres de profondeur. Après ça, nous avons tellement peur que nous avons emmené nos enfants dans la montagne. Après le bombardement ce matin-là, nous avons vu arriver environ 2.000 soldats en début d'après-midi, avec des chars. Ils ont entouré le village sur trois côtés et les janjawids sont arrivées par le quatrième. L'avion avait déjà détruit la clinique. Les janjawids et les soldats sont entrés dans les échoppes et ont pillé, puis ils ont brûlé les maisons. Les janjawids ont jeté un animal mort dans le puits.<sup>33</sup>

Certains réfugiés ont accusé le gouvernement d'utiliser un type de gaz lacrymogène ou d'agent chimique, lancé depuis les hélicoptères lors de certaines attaques. Un réfugié interrogé par Human Rights Watch a déclaré que « les Antonov viennent de jour comme de nuit et, parfois, il y a du poison dans le bombardement »<sup>34</sup> Certains détails de ces événements restent néanmoins à élucider et ces accusations n'ont pas été vérifiées à ce jour.

### *Raids à répétition sur le Darfour sud et le Darfour occidental.*

Dans le Darfour sud et le Darfour occidental, les attaques des milices sur les villages Massalit et Four ont augmenté et sont devenues de plus en plus violentes depuis octobre 2003 et au cours des six mois qui ont suivi. Human Rights Watch a interrogé au moins une douzaine de personnes issues de différents villages des provinces de Geneina et Habila qui ont toutes décrit un mode d'attaques similaire. Les premiers raids par les milices arabes, bien armées, montées à dos de chameaux ou à cheval, datent de la mi- ou de la fin 2003 mais consistaient surtout en vols de bétail et menaces verbales à l'encontre de la population, faisant peu de victimes. La nature des attaques a empiré avec le temps et elles sont devenues à la fois plus fréquentes et plus violentes à partir du début 2004. Voici l'expérience typique rapportée par un réfugié Massalit du Darfour occidental :

Il y a eu trois attaques (sur mon village) depuis octobre 2003, mais la dernière (en janvier 2004) a été la pire. Les premières fois, les hommes arrivaient à cheval ou en chameau et nous faisaient peur, mais la troisième fois, ils sont venus en voiture et ils ont tué beaucoup de gens. Tous les habitants ont fui après la dernière attaque. Les militaires ont dit qu'ils voulaient nous faire disparaître. Nous leur avons demandé

---

<sup>33</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 25 février 2004.

<sup>34</sup> Entretien avec HumanRights Watch, Tchad, 23 février 2004.

pourquoi ils voulaient nous faire du mal, mais ils ont répondu que ça ne nous regardait pas, que les ordres venaient d'en haut.<sup>35</sup>

Un autre Massalit réfugié au Tchad a également fait état d'attaques de plus en plus violentes au cours de la même période. « La première fois ils sont venus fin décembre, mais ce n'était pas si grave. Ils sont venus en chameau et à cheval, ils ont tiré en l'air et ont volé quelques animaux, mais ils n'ont tué personne. Quand ils sont revenus la deuxième fois, ils sont arrivés en voiture et ils ont tué cinq personnes, ils ont battu les gens et ils ont tout emporté, même les vaches. »<sup>36</sup>

Un fermier Massalit de 70 ans, qui a vu mourir trois de ses fils aux mains des milices a raconté ainsi les attaques :

La première fois, ce n'était pas vraiment un groupe important, mais quand ils sont venus la deuxième fois, ils soulevaient un énorme nuage de poussière, ces janjawids, tellement ils étaient nombreux. Ils étaient à dos de chameau, à cheval ou à pied. Ils ont commencé à tirer avant même d'être arrivés. Pratiquement tout le village a brûlé, même ma hutte. Quelqu'un m'a donné ces vêtements que je porte. Presque une vingtaine de personnes sont mortes dans l'attaque ; comme c'était tôt le matin, beaucoup de gens étaient encore chez eux.<sup>37</sup>

De nombreuses personnes ont indiqué qu'elles ont fui leur village mais en restant dans la région. Elles ont agi ainsi pour sauver quelques biens, rester à proximité d'un point d'eau et dans l'espoir de rentrer chez elles, dès que la sécurité le permettrait. La plupart rentrait chez eux entre deux attaques, dans l'intention d'y rester, mais ils furent finalement obligés de partir tous ensemble en raison de la violence des raids ou lorsque les points d'eau furent complètement détruits.

Les villages qui furent détruits et vidés de leur population étaient généralement ciblés sur des bases ethniques. Les observateurs présents dans le Darfour en février et mars 2004 ont rapporté que les villages Four, Zaghawa et Massalit incendiés étaient parfois proches d'autres villages habités par d'autres communautés qui, eux, n'ont pas été touchés et dans lesquels les populations continuent à vivre. Les villages intacts appartiennent

---

<sup>35</sup> Entretien au Tchad, 11 février 2004.

<sup>36</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 18 2004.

<sup>37</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 19 février 2004.

souvent à des Arabes ou à des communautés qui ne sont ni Zaghawa, ni Massalit, ni Four.

Il semble que d'autres villages africains aient également souffert de destructions de la part des milices, cependant à une échelle moindre que ceux des ethnies visées. Certains villages ont versé de grosses sommes d'argent, jusqu'à 1.700 dollars US dans un cas, aux milices janjawids pour ne pas être attaqués.<sup>38</sup> Des individus auraient également eu à payer les janjawids pour être autorisés à cultiver leur propre terre ou à regagner leur village.

Toutefois, il arrive qu'une fois les populations rentrées, les villages soient de nouveau attaqués ou, dans certains cas, qu'ils soient occupés par des arabes nomades comme c'est arrivé dans la riche région agricole de la province de Wadi Saleh.<sup>39</sup>

Bien que les forces gouvernementales portent moins de responsabilités dans les tueries à grande échelle, les viols et les attaques de civils pendant la période d'offensives terrestre décrite par ces réfugiés, de plus amples investigations pourraient faire apparaître leur implication bien plus directe dans ces abus. Dans leur grande majorité, les témoins ont indiqué que les troupes gouvernementales avaient participé à des attaques conjointes et coordonnées avec les milices qui ont pillé les biens des civils et détruit les infrastructures.

Les janjawids ont apparemment réuni dans d'énormes enclos des dizaines de milliers de têtes de bétail appartenant aux Massalit, au vu et au su des autorités gouvernementales. Le Gouvernement, en encourageant ces abus tels que ceux rapportés et en refusant de poursuivre pénalement les miliciens janjawids garantit, de fait, à cette milice, une impunité totale.

### *La milice janjawid et ses liens avec le Gouvernement du Soudan*

Les groupes de miliciens arabes connus sous le nom de janjawids sont la dernière incarnation en date d'une longue tradition tactique des gouvernements soudanais successifs dans l'emploi de milices.<sup>40</sup> Dans le Darfour, les milices sont ouvertement soutenues par le Gouvernement soudanais qui les utilise comme forces contre-insurrectionnelles pour attaquer les civils tout en masquant son rôle. Le Gouvernement

---

<sup>38</sup> "Militias ravage DarFour in gangs of hundreds," Réseau régional d'information intégré (IRIN), Mars 2004.

<sup>39</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, février 2004.

<sup>40</sup> Voir Human Rights Watch, *Famine in Sudan, 1998: The Human Rights Causes Sudan, Oil, and Human Rights*, (Human Rights Watch: New York, 1999) et autres publications de HRW.

soudanais aurait recruté jusqu'à 20.000 miliciens janjawids.<sup>41</sup> La plupart de ces miliciens seraient issus de tribus arabes du Darfour nord et du Tchad qui se déplacent à dos de chameaux. Les tribus et les clans les plus fréquemment mentionnés par les réfugiés et les autres sources dignes de foi sont les sous-clans des Irayqat et des Ouled Zed, rattachés aux éleveurs de chameaux Rizeigat, Mahariya et Beni Hussein du nord.<sup>42</sup> Nombre des miliciens seraient en fait des ressortissants tchadiens et si la polarisation ethnique croissante dans la région a pu être, pour certains, une motivation suffisante, la perspective des pillages aurait été la principale incitation pour la plupart.

Il arrive aussi que les membres des janjawids soient connus de leurs victimes. Les témoins d'attaques contre les Four du Darfour occidental ont ainsi assuré qu'ils connaissaient leurs assaillants.<sup>43</sup>

Témoins et victimes des raids ont décrit de manière consistante comment les miliciens portaient des uniformes de l'armée gouvernementale soudanaise, en général des treillis kakis. Les hommes à cheval arborent parfois un insigne, ou un écusson rouge sur l'épaule, mais le gros des troupes apparaît comme les rangs d'une armée régulière et les deux principaux chefs ont rang de « général ».

Les membres de la milice sont équipés d'armes neuves (dont des Kalachnikovs, des G-3 et des armes belges) et d'équipements de communication dernier cri comme des téléphones satellites Thuraya. En outre, les miliciens janjawids se déplacent parfois dans des véhicules de l'armée soudanaise, même si leur mode de transport est davantage le chameau ou le cheval. Ils sont systématiquement présents lors des raids ou des offensives terrestres et sont parfois, lors de leurs attaques, accompagnés de troupes gouvernementales soudanaises.

Human Rights Watch a interrogé un ancien soldat gouvernemental, au Tchad, qui avait été recruté de force par le gouvernement dans l'est du Soudan au début 2003 puis capturé par l'A/MLS. Son récit des attaques conjointes menées par les forces gouvernementales et la milice janjawids est éloquent et confirme les récits de nombreux témoins sur la collaboration entre le Gouvernement et la milice :

---

<sup>41</sup> Entretien de Human Rights Watch avec un responsable tchadien, Tchad, 18 février 2004.

<sup>42</sup> Human Rights Watch a été d'abord informé que certains des Beni Hussein avaient refusé de faire partie des milices janjawids mais qu'ils ont subi la pression des autres tribus arabes.

<sup>43</sup> Entretien au Tchad, février 2004.

Nous sommes allés combattre à Adar (Darfour nord) au début 2003. On ne nous a rien dit à propos de l'A/MLS, seulement qu'on était là pour combattre des voleurs. Nous (les troupes gouvernementales) étions dans des camionnettes vertes portant des drapeaux rouges. Ces drapeaux rouges étaient réservés à la guerre. Nous étions plusieurs milliers et il a nous a fallu dix jours pour rallier Adar. Il y avait des janjawids avec nous, qui sont venus à cheval. Nous nous sommes battus ensemble mais les (janjawids) restaient entre eux et bivouaquaient séparément. Ils avaient leurs propres chefs et, avant d'entamer le combat, leurs commandants se réunissaient avec les autres officiers pour déterminer le plan d'attaque. Ils avaient aussi leurs propres moyens de communication pour rester en contact avec les autres commandants.

En général une attaque se déroule de la façon suivante: d'abord arrivent les Antonov qui bombardent et chassent les civils et l'A/MLS ; ensuite, les hélicoptères arrivent avec nous, les soldats, tandis que les janjawids attaquent par un autre côté. Les janjawids portent des uniformes khakis et des armes neuves – des G-3, des Doshkas – qui arrivent de Khartoum.<sup>44</sup>

Human Rights Watch a été informé par plusieurs sources dignes de foi que les nouvelles recrues de la milice janjawids recevaient une solde initiale de 100 à 400 dollars US et que leurs proches se voyaient garantir une aide à vie si un membre de la milice était tué au combat.<sup>45</sup> De nombreux janjawids recevraient en outre une gratification mensuelle qui excéderait la solde des soldats de l'armée régulière (environ 100.000 livres soudanaises, soit 100 dollars US). Les membres de la milice sont également régulièrement alimentés en sucre et en huile. Par ailleurs, outre les armes, les uniformes, les soldes, les moyens de communication et autres formes de soutien, les janjawids reçoivent apparemment des cartes d'identité de la part du Gouvernement, selon des documents confisqués par l'A/MLS en décembre 2003.<sup>46</sup>

Les structures de commandement des janjawids sont moins connues. Plusieurs des personnes interrogées par Human Rights Watch ont mentionné un chef janjawids nommé «Shochortola» qui aurait été tué lors de combats dans le Darfour nord en janvier 2004. Un responsable Rizeigat de Kutum a été également cité comme une figure

---

<sup>44</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 27 février 2003.

<sup>45</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 19 février 2004.

<sup>46</sup> Entretien téléphonique avec Human Rights Watch, 20 février 2004.

importante des janjawids. Plusieurs sources concordantes affirment que les janjawids utilisent régulièrement Geneina, la capitale du Darfour occidental, comme base d'opérations, que les camps d'entraînement sont situés hors de la ville et que les munitions y sont régulièrement distribuées aux miliciens par des unités du renseignement militaire soudanais.<sup>47</sup>

En mars 2004, bien que le gouvernement ait annoncé avoir gagné la guerre, de nouvelles informations indiquaient que le gouvernement continuait de recruter des combattants.<sup>48</sup>

### *L'attitude du Gouvernement face aux raids des miliciens*

Les forces gouvernementales ne se contentent pas de participer ou de soutenir les attaques de la milice contre les civils ; elles refusent également activement de protéger les civils recherchant sa protection contre les raids de cette milice. Human Rights Watch a recueilli des témoignages indiquant que, lorsque les attaques ont commencé en 2003, de nombreux civils ont fui leurs villes et villages qui abritaient des casernes et/ou des postes de police, ou envoyé des messages aux unités de l'armée soudanaise pour les alerter et leur demander de l'aide. Les forces gouvernementales ont rarement, pour ne pas dire jamais, répondu positivement.

Au contraire, dans certains cas, alors que les civils fuyaient des villes où étaient installées des garnisons, ce sont les militaires ou la police soudanaises qui leur avaient conseillé de partir. Un vieux réfugié massalit a ainsi décrit la réaction de la police soudanaise de Konga quand, avec d'autres villageois, ils ont pris la fuite après un raid des janjawids fin 2003:

Nous avons ramassé ce qui nous restait et nous avons fui vers Konga, où se trouvait un poste militaire de l'armée soudanaise. Il nous a fallu deux jours pour rallier Konga – ceux qui se dirigeaient vers Konga étaient en majorité des femmes, des vieillards... Quand nous avons atteint Konga, il y avait beaucoup de monde sur place, des gens venus d'au moins quatre ou cinq autres villages qui avaient été incendiés. Nous sommes allés voir les militaires qui nous ont dit : 'Partez ! si vous restez ici les Arabes vont venir aussi et vont vous tuer et nous aussi peut-être,

---

<sup>47</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 20 février 2004.

<sup>48</sup> "Militias ravage DarFour in gangs of hundreds," IRIN, 10 mars 2004.

alors partez ! C'est pour ça que nous sommes venus au Tchad, parce qu'il n'était pas sûr que le Gouvernement veuille nous protéger.<sup>49</sup>

Même quand les déplacés arrivaient dans une ville relativement plus importante, avec une plus grande présence militaire comme Nyala (capitale du Darfour sud), Geneina (capitale du Darfour occidental) ou Kepkabiya, ils n'avaient aucune garantie de sécurité. En janvier 2004, de nombreux miliciens janjawids ont attaqué des communautés de déplacés même dans des villes importantes comme Geneina et Kepkabiya.<sup>50</sup> A la fin janvier 2004, on a compté au moins trois raids de miliciens contre le seul camp de déplacés d'Aramata, à six km seulement de la ville de Geneina. Quelque 500 têtes de bétail ont été volées et un nombre non confirmé de civils ont été apparemment tués dans ces incidents, trois parmi des centaines d'attaques contre des déplacés de la région.<sup>51</sup> Les exemples du refus du gouvernement d'apporter protection à certains groupes de déplacés abondent. A Nyala, le 14 janvier 2003, les forces de sécurité ont insisté pour que les déplacés du camp d'Initifadah se rendent dans un autre camp, situé au moins 14 km hors de la ville. La majorité des déplacés ont fui le camp avant même que la déménagement commence, par crainte pour leur sécurité sur le nouveau site. La police a obligé les personnes présentes à partir sous la menace de ses armes. Certains déplacés se sont éparpillés, paniqués, pour échapper à la relocalisation forcée. Finalement, quelque 600 personnes ont été ainsi déplacées, malgré leurs craintes d'être encore plus vulnérables aux raids et bien que le nouveau site n'ait pas été convenablement préparé en abris et approvisionnement en eau.<sup>52</sup>

Parmi les déplacés se trouvaient des enfants mal nourris et des familles qui avaient déjà fui quelques semaines auparavant leurs villages incendiés et perdu tous leurs biens. En raison de la dureté de la situation et de l'assistance humanitaire minimale disponible dans la ville de Nyala, les enfants de moins de cinq ans mourraient au rythme de six pour dix mille à la mi-janvier, taux considéré comme alarmant dans une situation extrême.<sup>53</sup>

---

<sup>49</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 19 février 2004.

<sup>50</sup> Voir les rapports humanitaires hebdomadaires de l'ONU, février et mars 2004 ; le rapport de situation de l'ONU sur le Darfour du 2 mars 2004 ; le rapport de situation de l'ONU sur le Darfour du 4 mars 2004. Egalement disponibles en lignes sur le Reliefweb (Réseau humanitaire) à : [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int) (consulté le 24 mars 2004)

<sup>51</sup> Idem.

<sup>52</sup> Idem.

<sup>53</sup> "Suite à la fermeture forcée des camps de Nyala par les autorités soudanaises, MSF s'inquiète du sort des populations," communiqué de presse de Médecins sans Frontières, Paris, 15 janvier 2004.

Dans un autre cas de figure éloquent témoignant du refus du gouvernement de garantir la sécurité des civils, les responsables des communautés Four, Zaghawa et Massalit auraient tenté à plusieurs reprises d'informer le gouvernement des atrocités commises. Ils se sont adressés aux plus hauts responsables du gouvernement à Khartoum. Ils ont présenté des cas avérés de violations des droits sans obtenir la moindre réaction. Et dans au moins l'un des cas, le Gouvernement soudanais a conseillé aux représentants du Darfour de cesser leurs démarches.<sup>54</sup>

## ***Les abus commis par les milices alliées du Gouvernement***

### ***Les massacres de civils***

Les témoins issus de dizaines de villages ont rapporté comment les janjawids ont délibérément attaqué des civils, qu'ils soient considérés comme des partisans des rebelles ou sans aucun lien avec ces forces rebelles. Selon les estimations, des centaines de civils ont été tués jusqu'à présent dans ce conflit mais, compte tenu du manque d'accès aux régions rurales du Darfour, ce nombre pourrait être gravement sous-estimé.

Les réfugiés interrogés au Tchad ont souvent souligné que, même si les troupes gouvernementales ne leur avaient apporté aucune protection et étaient clairement responsables de bombardements aériens, ils craignaient par dessus tout les miliciens janjawids parce qu'ils « manquaient d'instruction et ne faisaient aucune différence entre les hommes, les femmes et les enfants. »<sup>55</sup> La grande majorité des victimes de ces raids contre les villages – à la fois ciblés et indiscriminés – sont des hommes, dont beaucoup âgés de 20 à 45 ans. Un nombre inconnu, peut-être des centaines, de femmes et d'enfants ont également été tués directement, délibérément pris pour cibles par les miliciens ou pris sous le feu pendant les attaques.

Dans certains cas, une partie des victimes des attaques sont sans aucun doute possible des combattants de l'A/MLS. D'autres, surtout des hommes jeunes ou d'âge moyen, issus des communautés Four, Zaghawa et Massalit<sup>56</sup> ont organisé des comités d'autodéfense pour tenter de protéger leurs familles et leurs biens et sont morts en se

---

<sup>54</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Pays-Bas, 6 février 2004 et autres.

<sup>55</sup> Entretien avec Human Rights Watch, 26 février 2002.

<sup>56</sup> Human Rights Watch a été informé que les Massalit avaient été organisés au début des années 1990 par le leader Four Dawood Yaya Bolad. Selon cette source, les Massalit ont reçu pour conseil de faire comme les Four, qui avaient acheté un fusil pour chaque famille disposant de centaines de têtes de bétail. Ainsi, quand les Arabes effectueraient des raids contre le bétail, il y aurait cinq ou six hommes armés dans le village pour défendre leurs possessions.

battant contre les janjawids. Selon les informations dont dispose Human Rights Watch, ces groupes d'autodéfense sont partie intégrante d'une stratégie remontant au début des années 90 pour décourager les attaques des Arabes sur les villages ; munis d'armes légères, ils disposent rarement de plus de cinq ou six carabines ou fusils non-automatiques par village.<sup>57</sup> Dans pratiquement tous les cas, ils n'ont pas fait le poids en 2003-2004 face aux nombreux janjawids, équipés par le Gouvernement en armes automatiques modernes, lance-roquettes et mortiers. Un sage Massalit a ainsi relevé : « (mon village) est un gros village qui comptait plus d'un millier d'hommes. Si nous avions eu des armes, nous aurions pu nous défendre, mais nous n'avions pas d'armes et elles sont trop chères pour qu'on en achète. »<sup>58</sup>

Dans de nombreux cas établis par Human Rights Watch et d'autres sources dignes de foi, comme Amnesty International, les morts étaient des civils sans armes, hommes, femmes et enfants, brûlés vifs dans l'incendie de leur maison ou par balles alors qu'ils tentaient de protéger leur bétail. Le nombre de victimes civiles varie considérablement d'un village à l'autre et souvent dépend si le village avait été déjà attaqué ou non. Ainsi, dans une attaque contre un village dont la plupart des habitants ont déjà fui, les principales victimes seront les vieux ou les malades qui n'ont pas pu s'enfuir, ou ceux qui ont résisté au pillage de leur bétail. Un homme Zaghawa de 35 ans, originaire d'Adar, a raconté à Human Rights Watch ce qui s'est passé dans son village :

Il n'y avait aucun A/MLS dans notre village à l'époque, mais quand nous avons entendu que les janjawids arrivaient, j'ai moi-même pris un fusil pour les combattre. Les janjawids sont arrivés à cheval, ils étaient peut-être 150, armés de Kalachnikov et de G-3. Ils portaient des uniformes du gouvernement et, avec une vingtaine d'autres hommes, nous avons pris les fusils que nous avions et nous sommes préparés à défendre la place. Mais ensuite nous avons entendu dire que des troupes importantes arrivaient de Kepkabiya et nous avons vu les gouvernementaux arriver en voiture ; ils étaient carrément trop nombreux. Et finalement, nous sommes partis. Tout ce que nous avons laissé dans les maisons a été détruit. Les plus vieux, ceux qui étaient

---

<sup>57</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 20 février 2004.

<sup>58</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 19 février 2004. L'augmentation du prix des armes légères dû aux achats par des particuliers a été vérifiée par Human Rights Watch. A Adré, principale ville frontalière côté tchadien, face à Geneina au Darfour, une source fiable a indiqué que le prix d'une Kalachnikov (AK-47) était passé de 60.000 francs CFA en 2003 (environ 120 dollars) à 250.000 FCFA en 2004 (environ 500 dollars.) Depuis de nombreuses années, le trafic des armes légères représente une source non négligeable de revenus dans la région.

incapables de fuir, ont été tués. Environ vingt-cinq personnes ont été tuées. La plupart étaient des vieillards, comme Bashar Bahia : il ne voulait pas quitter sa maison alors ils lui ont tiré dessus et sa tête a éclaté. Fatima Abdallah, elle était aveugle et son fils s'était enfui. Elle a brûlé vive quand ils ont enflammé le toit de chaume de sa maison avec une allumette. D'autres ont été tués quand ils ont essayé de les empêcher de voler leurs chameaux, leurs vaches ou leurs autres biens. Daoud Issa, lui, il avait dans les soixante ans et a été tué quand il a tenté de les empêcher de piller son échoppe.<sup>59</sup>

Quand les attaques sont survenues par surprise ou qu'il y avait encore un nombre important d'habitants dans le village, les hommes ont été les cibles principales. Mais dans certains cas, les miliciens janjawids ont tué pratiquement tous les civils qu'ils ont trouvés, sans considération d'âge ou de sexe, y compris ceux qui se cachaient dans les mosquées. Un jeune Zaghawa de dix-huit ans, originaire de Goz Naim et qui a survécu à la destruction de son village par les janjawids a raconté à Human Rights Watch :

La première attaque a eu lieu au début janvier (2004). D'abord, les avions ont bombardé puis les janjawids sont arrivés. La majorité des gens ont fui mais après trois ou quatre jours, ils n'avaient plus d'eau alors ils sont revenus au village, surtout pour les animaux. La seconde attaque a eu lieu deux semaines plus tard, à la fin janvier. Il y a d'abord eu des bombardements vers 9h00 le matin puis les janjawids sont arrivés à cheval et en voiture, ils étaient des centaines. J'étais au puits, en train de donner à boire à mes bêtes quand je les ai vus arriver. J'étais sur mon cheval et j'ai reçu une balle qui m'a fait tomber de cheval dans les buissons. Les janjawids ont rassemblé toutes les bêtes mais ils ne m'ont pas vu, sinon ils m'auraient tué.

Ils ont tué quinze personnes dans le village, trois femmes et douze hommes. Deux des femmes étaient âgées, dans les cinquante ans ; elles ont été tuées par balles en essayant d'empêcher le vol de leurs bêtes. Les hommes se trouvaient dans la mosquée quand les janjawids sont arrivés, ils priaient pour avoir la vie sauve. Les janjawids ont tiré et les ont tués.<sup>60</sup>

---

<sup>59</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 24 février 2004.

<sup>60</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 24 février 2004.

Ce ne sont pas les seules informations reçues par Human Rights Watch concernant des meurtres commis par les janjawids de personnes se cachant ou priant dans les mosquées. Human Rights Watch a également reçu des informations sérieuses, qui n'ont pu être confirmées, selon lesquelles des miliciens janjawids auraient spécifiquement visé et parfois exécuté des civils déplacés non armés dans des villes ralliées par des déplacés Four ayant fui le Darfour. Ces informations n'ont pas été confirmées à ce jour. Certaines informations indiquent également que les janjawids ont rassemblé des civils - des hommes - dont des responsables de communautés, par petits groupes de quelques personnes jusqu'à une douzaine, puis les ont emmenés ; plus personne n'a ensuite revu ces hommes.

A ce jour, leur sort reste inconnu mais tout laisse penser qu'ils ont été exécutés par les miliciens.<sup>61</sup> Des informations similaires sur des rafles de responsables de communautés – que l'on n'a jamais revu – sont également arrivées en provenance des zones Massalit, laissant penser qu'il existerait un plan pour se débarrasser des leaders locaux.<sup>62</sup>

Par ailleurs, des actions de représailles ou des châtements collectifs contre certains villages ont été clairement menées dans des villages où les miliciens janjawids ont sommairement exécuté, attaqué ou violenté les communautés entières soupçonnées de soutenir l'A/MLS. Human Rights Watch a recueilli des informations concernant plusieurs graves incidents de cet ordre, dont l'un s'est produit au début janvier 2004 et lors duquel, suite à une attaque de l'A/MLS sur une position de la milice, les forces gouvernementales et les janjawids ont conjointement attaqué le village en cause et tué plus d'une centaine de personnes. Les hommes ont été systématiquement tués ainsi que des femmes et des enfants ; certaines femmes ont eu également les seins coupés au couteau. Selon des informations rapportées, les parents auraient dû choisir la mort de leurs enfants : abattus par balles ou jetés dans le feu.<sup>63</sup>

### *Le viol et autres formes de violences sexuelles*

Il a été rapporté à Human Rights Watch de nombreux cas de viols perpétrés par les miliciens janjawids dans tout le Darfour et en particulier dans les zones Zaghawa du Darfour nord. Etant donné le traumatisme et la stigmatisation sociale attachés aux viols dans les cultures soudanaises et tchadiennes, de nombreuses femmes sont réticentes à se faire connaître comme victimes de viols ou d'attaques sexuelles. Nombre d'entre elles ne

---

<sup>61</sup> Communication confidentielle à Human Rights Watch.

<sup>62</sup> Communication confidentielle à Human Rights Watch.

<sup>63</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, février 2004.

réclament pas les soins médicaux indispensables après de tels outrages et, quand elles le font, les soins médicaux confidentiels sont rarement possibles au Darfour. Il est probable que des centaines de femmes ont été victimes de viols au cours de l'année de conflit écoulée. Les cas de viols semblent en outre avoir augmenté au cours des six derniers mois en raison, notamment, de la brutalité croissante des attaques. Les femmes ont été parfois enlevées par les milices, avant ou après leur viol.

Un étudiant en médecine qui se trouvait dans le Darfour nord jusqu'à la fin février 2004 a indiqué à Human Rights Watch avoir soigné plus de cinquante femmes et filles qui avaient été violées par les janjawids et les soldats autour de Karnoi. Lors d'un incident particulièrement violent, ouvertement teinté de racisme, une jeune femme de dix-huit ans a été attaquée par des Janjawids qui ont inséré un couteau dans son vagin en lui disant : « Voilà ce qui tu mérites parce que tu es noire ». <sup>64</sup>

Human Rights Watch a également recueilli au moins huit récits de viols dignes de foi, de femmes et filles, concernant les régions de Um Barou et Abu Gamra en janvier 2004. D'autres informations, non confirmées, indiquent par ailleurs que de jeunes « karda » ou bergers, de dix ans ont été enlevés à Abu Gamra par les janjawids, sans doute pour servir d'esclaves sexuels et de domestiques.

Plus récemment, les Nations Unies et d'autres représentants d'organismes humanitaires dans le Darfour nord ont fait état de viols à grande échelle autour de Tawila lors d'attaques des janjawids sur cette ville le 27 février 2004. Selon ces sources, les habitants de la ville ont déclaré que soixante-sept personnes avaient été tuées et quarante-et-une écolières et enseignantes avaient été violées par les miliciens. Certaines ont été violées par des groupes de quatorze hommes sous les yeux de leur famille. Les mêmes sources ont rapporté que certaines femmes ont été marquées comme du bétail sur la main après avoir été violées, visiblement pour les stigmatisées à vie. <sup>65</sup> Des viols ont été également rapportés dans des camps de déplacés au Darfour, régulièrement attaqués par les miliciens janjawids, mais peu de détails sont disponibles sur ces cas précis.

### ***Enlèvement d'enfants et d'adultes***

Les témoignages de réfugiés ont également traduit un nombre alarmant d'enlèvements de jeunes filles et garçons. Il n'est pas possible, à ce jour, d'obtenir le nombre précis d'enfants ainsi enlevés. L'accès aux réfugiés et aux déplacés demeurent limité et beaucoup de familles ont été séparées par le conflit et ne savent pas exactement si leurs

---

<sup>64</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 26 février 2004.

<sup>65</sup> Rapport de situation sur le Darfour, ONU, 4 mars 2004.

proches sont perdus, décédés ou s'ils ont été enlevés par les assaillants. Au minimum, le nombre d'enfants enlevés se compte probablement en centaines, du plus jeune âge jusqu'à l'adolescence. Les enfants ont été parfois directement arrachés à leurs parents qui étaient tués s'ils tentaient de s'interposer.

Lors d'une attaque sur Goz Naim fin janvier, par exemple, une femme Zaghawa de vingt ans nommée Mecca Hissab a été abattue par les janjawids quand, en pleurant, elle a essayé d'empêcher les miliciens d'emmener son fils de trois ans.<sup>66</sup>

Des enfants plus âgés ont été également enlevés, risquant parfois la mort s'ils tentaient de résister. Un jeune homme de Jirai, un village situé à quelque 45 km de Kepkabiya, a ainsi vu les corps de trois jeunes garçons qu'il connaissait et qui ont été tués par les miliciens lors de l'attaque du village. Les garçons étaient âgés de dix, douze et treize ans. Tous les trois faisaient paître leurs bêtes aux abords du village quand les janjawids ont tenté de voler les animaux et d'enlever les garçons qui ont résisté. Une fillette de douze ans qui se trouvait alors dans le même coin au moment de l'attaque a disparu depuis ; elle aurait été enlevée.

Des adultes ont été aussi emmenés par les janjawids, selon plusieurs témoins interrogés par Human Rights Watch et qui ont rapporté que des hommes et des femmes de tous âges sont enlevés par les miliciens au cours des raids sur les villages. Lors de l'offensive du gouvernement autour de Tine, à la frontière tchadienne, en janvier et février 2004, les forces gouvernementales et les janjawids ont enlevé et tué de nombreux civils. Les témoins ont cité les noms de plusieurs dizaines de personnes. L'une d'elles, une femme Zaghawa de Damanic, petit village du Darfour nord situé à quelques km de Tine, a indiqué que près de quinze personnes de son village avaient été emmenées par les janjawids au début de février 2004 ; elle a donné les noms à Human Rights Watch de trois femmes âgées de quinze à soixante ans et de six hommes et garçons âgés de dix-sept à soixante-dix ans, qui ont été enlevés.<sup>67</sup>

### ***Les pillages des biens des civils et les violences qui les accompagnent***

Les milices janjawids qui agissent au Darfour ont systématiquement pillé tous les biens des civils dans les villages. Certains pillages et les violences qui les accompagnent sont parfois le fait de bandes de voleurs armés, darfouriens ou tchadiens, qui agissent depuis longtemps dans la région et profitent du conflit actuel pour roder, attaquer, piller et violer pour leur propre compte.

---

<sup>66</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 24 février 2004.

<sup>67</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 24 février 2004.

Les réfugiés interrogés au Tchad ont parfois mentionné ces groupes en les qualifiant de « peshmergas », les décrivant comme des « pillards qui arrivent pour voler après le passage du gouvernement. »<sup>68</sup> Dans certaines zones, ils se comporteraient comme des bandits de grands chemins. Il est difficile de savoir quelle importance ont ces groupes et dans quelle mesure ils sont couverts par les janjawids.

Cependant, ce sont les janjawids qui sont responsables de ce qui est devenu une campagne systématique de pillages, accompagnés de violences quand ils rencontrent une résistance. Les janjawids ont même battu et abusé de vieilles femmes surprises alors qu'elles déterraient des biens qu'elles avaient cachés dans leurs villages abandonnés - des réserves de grains par exemple - si elles refusaient de les leur donner.

La plupart du temps, la cible principale des pillages est le bétail: des milliers de chameaux, bovins, moutons et chèvres appartenant à des villageois Four, Massalit ou Zaghawa ont été volés à leurs propriétaires. Dans toute la région, cette population de pasteurs évalue sa fortune en têtes de bétail. Celui-ci est aussi un bien commercial et un bien de consommation familial. Le commerce intérieur et international de bétail est l'une des principales ressources de la région. L'impact du vol de bétail sur la vie et la survie de millions de personnes dans la région ne doit pas être sous-estimé. En l'absence de leur restitution ou du versement de compensations, des milliers de familles se retrouvent déjà totalement démunies.

Des dizaines de témoins ont également rapporté que les membres des milices pillaient les maisons avant d'y mettre le feu. Certains des biens pillés sont ensuite revendus dans les villes sous contrôle du gouvernement. Des civils de Tine-Soudan ont raconté à Human Rights Watch que « les janjawids, quand ils sont arrivés à Tine, ils ont pris tous nos biens, les ont emportés à Geneina et les gens de Geneina ont vu nos affaires au marché. »<sup>69</sup>

Les civils qui ont tenté d'empêcher les milices de piller leurs biens ont pris le risque d'être grièvement blessés ou tués. Un fermier Massalit dans un village près de Misterei, dans le Darfour occidental, a raconté à Human Rights Watch la mort de sa femme et de ses jumeaux d'un an lors d'une attaque des janjawids en janvier 2004 :

---

<sup>68</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 18 et 26 février 2004. Il semble que les victimes appellent les maraudeurs de la même façon que les combattants kurdes d'Irak, les « peshmergas », en raison des informations sur la guerre américaine en Irak. Cependant, les peshmergas kurdes ont organisé la résistance locale contre les troupes (arabes) gouvernementales irakiennes. Plusieurs réfugiés ont également fait allusion aux milices pro-gouvernementales comme à des peshmergas parce qu'elles étaient « encore plus fortes que les janjawids », laissant supposer que les janjawids ont gagné en puissance.

<sup>69</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 27 février 2004.

C'est arrivé un jeudi après-midi. J'ai entendu des tirs et l'enfant d'un voisin est arrivé en courant, pleurant que son père avait été tué. Je suis sorti de la maison pour voir ce qui se passait mais, juste avant de sortir, j'ai donné à ma femme de l'argent à cacher. Dehors, il y avait deux Arabes en treillis. Ils étaient en train de détacher mes deux chameaux d'un arbre. J'ai essayé d'empêcher un des deux de détacher la corde et l'autre m'a tiré dessus. Ensuite ils ont pris mes chameaux et ils sont partis. D'autres hommes étaient aussi entrés dans ma maison et ont réclamé de l'argent à ma femme. Elle a refusé de le leur donner et ils lui ont tiré dessus. Puis ils ont jeté une allumette sur la maison et la maison a brûlé avec ma femme et mes deux garçons à l'intérieur.<sup>70</sup>

Le récit ci-dessus des pillages et violences perpétrés par des miliciens a été reproduit de nombreuses fois lors des témoignages de réfugiés, de déplacés et de témoins issus du Darfour. Des dizaines de milliers de familles ont ainsi perdu leur foyer et tous leurs biens lors de ces raids, en plus des morts et des blessés causés par les attaques.

Les civils déplacés au Darfour et réfugiés au Tchad ont été encore attaqués et pillés après avoir quitté leurs villages, surtout s'ils avaient réussi à sauver du bétail ou quelques biens domestiques. Des civils qui se dirigeaient vers le Tchad ont été interceptés par des janjawids qui patrouillaient pour les empêcher de fuir et leur ont volé tout ce qu'ils avaient. Une fille Zaghawa de dix-sept ans qui avait quitté le village de Fara Wiya, dans le Darfour nord, au début février, a raconté à Human Rights Watch :

Sur la route en quittant Fara Wiya, nous avons vu les janjawids arriver. Certains d'entre nous marchaient et les autres étaient sur des ânes. Nous avons couru dans le djebel (les collines) en abandonnant nos bagages et les bêtes. Les janjawids ont tout pris, nos sacs et nos dix chameaux.<sup>71</sup>

Les quelques humanitaires et observateurs qui ont pu se rendre au Darfour en février et mars 2004 ont fait état d'attaques constantes sur les communautés déplacées, dans les camps et près des villes, dans toute la région.<sup>72</sup> Ces attaques ne visaient pas seulement les dernières têtes de bétail des déplacés mais aussi leurs couvertures, leurs vivres et tout ce

---

<sup>70</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 20 février 2004.

<sup>71</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 25 février 2004.

<sup>72</sup> Voir notamment le rapport humanitaire hebdomadaire de l'ONU du 22-29 février; le rapport de situation de l'ONU sur le Darfour du 2 mars 2004 ; le rapport de situation de l'ONU sur le Darfour du 4 mars 2004. Atous sont consultables sur le Reliefweb à : [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int) (consulté le 24 mars 2004)

qui avait pu leur être distribué par les agences humanitaires. Dans certaines zones, les déplacés ont même demandé qu'aucune aide humanitaire ne leur soit distribuée par crainte que les vivres ou les équipements distribués ne les exposent à de nouvelles attaques. Ce qui indique assez à quel point les déplacés sont peu protégés par les gouvernements ou les agences humanitaires.<sup>73</sup>

### ***La destruction délibérée des habitations, des points d'eau et autres installations civiles de base***

Les récits des réfugiés et des déplacés ainsi que les observations de quelques journalistes internationaux, diplomates et de ceux qui ont pu pénétrer au Darfour font unanimement état de nombreux villages désertés, incendiés, le long des routes principales du Darfour. Personne n'a de décompte précis du nombre total de villages ainsi détruits mais même une estimation prudente atteindrait plusieurs centaines. Un témoin a indiqué qu'entre les grandes villes, « tout ce que vous voyez est brûlé. A certains endroits, il reste quelques murs, mais tout (le reste) a disparu .»

Certains détails sur les destructions témoignent cependant d'une politique à grande échelle visant à déplacer de force les habitants autochtones. Les témoins décrivent des greniers détruits, même les sites sous-terrains où les villageois gardaient leurs réserves de grains ont été fouillés, creusés et dévastés. Les manguiers dans les villages ont été coupés, selon les mêmes sources et leurs fruits donnés aux chameaux des janjawids. Les miliciens ont également laissé leurs chameaux divaguer dans les champs où ils ont rapidement avalé les cultures.<sup>74</sup>

Plus inquiétante encore, compte tenu de l'environnement, est la destruction systématique des puits et autres sources d'approvisionnement en eau, due aux bombardements ou aux raids des miliciens. Certains réfugiés ont remarqué que les miliciens jetaient des corps dans les puits dans le but de contaminer l'eau à sa source et de rendre tout retour impossible.<sup>75</sup>

### ***L'accès refusé au Darfour pour l'aide humanitaire***

Entre octobre 2003 et janvier 2004, le Gouvernement soudanais a presque totalement bloqué l'assistance humanitaire internationale aux civils déplacés du Darfour et n'a pas

---

<sup>73</sup> Idem.

<sup>74</sup> Entretiens avec Human Rights Watch à Washington DC et ailleurs. Février-mars 2004.

<sup>75</sup> Entretiens avec Human Rights Watch au Tchad, février 2004.

non plus financé d'aide en faveur des centaines de milliers de victimes déplacées. En outre, pendant quatre mois, le gouvernement a sévèrement restreint les permis d'entrée et les mouvements des représentants des agences humanitaires internationales à l'intérieur et autour de la région. Presque tous les personnels humanitaires ont été confinés aux seules zones dans lesquelles ils étaient présents avant octobre 2003.

Tandis que le Gouvernement de Khartoum avançait l'insécurité comme raison pour empêcher l'accès, certains officiels, au contraire, ont ostensiblement déclaré certaines zones importantes suffisamment sûres et ouvertes à l'aide humanitaire dès la fin décembre 2003.<sup>76</sup> La raison la plus convaincante pour expliquer les restrictions d'accès est que les autorités gouvernementales souhaitent limiter la présence internationale – et les témoins – et continuer d'affaiblir tout soutien potentiel des populations civiles à l'A/MLS en privant de ressources les populations Four, Massalit et Zaghawa.

Soumis à une pression internationale croissante pour faciliter l'accès de l'aide humanitaire, le gouvernement a déclaré à la mi-février 2004 que neuf sites seraient ouverts aux organismes de secours<sup>77</sup> mais les améliorations ont été lentes. En mars 2004, les humanitaires attendaient encore six semaines parfois leurs visas et permis de voyage. Le 6 mars 2004, dans une déclaration au ton inhabituel dénonçant le Gouvernement du Soudan, le président du Comité international de la Croix rouge (CICR) soulignait le fait que « le CICR, en raison des contraintes actuelles, n'est pas en mesure de mener une opération humanitaire significative (au Darfour). »<sup>78</sup>

Quand certaines de ces zones nouvellement accessibles le devinrent effectivement en mars 2004, les personnels humanitaires découvrirent des milliers de nouveaux déplacés dans les villes situées le long des routes. Ces gens avaient fui les attaques de décembre 2003 et janvier 2004 et vivaient depuis privés de ravitaillement, de soins médicaux et de toute assistance. Des centaines d'autres apparurent dans des villes de moindre importance et dans des villages, vivant en plein air, sans abri ni soins, déjà traumatisés et terrifiés par la menace de nouvelles attaques.<sup>79</sup> Certaines personnes avaient fui vers le Tchad mais, pour beaucoup, cette option restait virtuellement impossible en raison de la distance et de la multiplication des patrouilles janjawids et gouvernementales.

---

<sup>76</sup> Communication confidentielle à Human Rights Watch.

<sup>77</sup> British Broadcasting Corporation (BBC), "Sudan 'opens up aid routes,'" 13 février 2003.

<sup>78</sup> "Le président du CICR achève sa visite", Comité international de la Croix rouge, Genève, 6 mars 2004.

<sup>79</sup> Entretien avec Human Rights Watch, février 2004.

### ***Fuir le Darfour: un traumatisme de plus***

Lors de la rédaction de ce rapport, plus de 110.000 civils soudanais, en majorité Zaghawa et Massalit, avaient déjà cherché refuge au Tchad. Pour la plupart de ces gens, la décision de gagner le Tchad n'avait été prise qu'après avoir subi des attaques et des violences répétées et payé un lourd tribut personnel. Ils sont restés dans leurs régions d'origine aussi longtemps que possible pour plusieurs raisons. En dépit des liens entre les royaumes Zaghawa et Massalit de part et d'autre de la frontière, la plupart des gens étaient réticents à abandonner leur maison et leurs terres où ils trouvaient encore de l'eau et des pâturages pour leurs bêtes. Ceux qui avaient réussi à sauver une partie de leur bétail estimaient que, compte tenu de l'environnement aride, survivre au Tchad, surtout pour leurs animaux, serait difficile. D'autres avaient perdu tout moyen de transport – les ânes ou les chameaux – et étaient réticents à abandonner les proches âgés ou malades qui ne pouvaient marcher.

Plus de 750.000 personnes, dont l'essentiel de la population Four visée jusqu'alors, seraient déplacées à l'intérieur du Darfour. Certains Four ont gagné le Tchad. Mais le Tchad paraît sans doute beaucoup moins attrayant aux Four qui n'y ont aucun lien ethnique ou historique, contrairement aux Zaghawa et aux Massalit. En outre, la majorité de la population Four résidait dans le centre du Darfour, autour du massif du Djebel Marra et plus à l'est. Les difficultés pour gagner le Tchad - déjà considérables pour des communautés plus proches de la frontière – n'ont fait que croître au fil des mois. Les réfugiés arrivant au Tchad ont régulièrement décrit des voyages ardues de plusieurs jours ou semaines pour atteindre la frontière, souvent de nuit, la mort en route du bétail et parfois des proches, les pillages et les attaques des patrouilles janjawids.

### ***Les entraves à la fuite des réfugiés et les restrictions aux déplacements de civils***

Les forces gouvernementales soudanaises se sont déployées dans les villes et les villages le long du Tchad au début de 2004, après en avoir chassé ou écrasé les rebelles lors de l'offensive de janvier 2004; les réfugiés soudanais ont donc fait état de difficultés encore plus grandes depuis cette date pour traverser la frontière avec le Tchad. Les troupes gouvernementales et les janjawids auraient délibérément bloqué les candidats au départ, battant même ceux suspectés de vouloir quitter le Soudan. Les barrages des janjawids sont réguliers sur les routes menant au Tchad ; cinq ont été dénombrés sur la route allant de Geneina à la frontière tchadienne, à quelques kilomètres plus loin.<sup>80</sup> Une femme Tama de trente et un an a marché plusieurs jours depuis son village en contournant

---

<sup>80</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 18 février 2004.

Geneina à cause de la présence des miliciens et des soldats gouvernementaux autour et dans la ville. Elle a essayé d'entrer au Tchad en passant par Habila, expliquant :

A partir d'Habila, j'ai réussi à traverser la frontière à pied. Je n'ai pas pris le plus court chemin pour gagner le Tchad parce que chaque fois, les Arabes bloquaient les routes et on ne pouvait pas traverser.... Pour traverser la frontière, nous sommes restés cachés dans le noir, dans les buissons.<sup>81</sup>

Un autre réfugié qui a fui son village près de Geneina a indiqué que si les hommes surtout éprouvaient le plus de difficultés à gagner le Tchad, même les femmes risquaient d'être attaquées si elles étaient prises par la milice arabe :

Il y a des barrages arabes à la frontière, ça je l'ai constaté moi-même. J'y suis allé et je me suis caché. J'ai vu des femmes qui essayaient de traverser la frontière – elles ont été battues avec des fouets en cuir. Des hommes auraient été tués, mais les femmes ont été autorisées à passer.<sup>82</sup>

Ce récit a été réitéré par d'autres civils, ailleurs, qui ont expliqué à Human Rights Watch que les déplacements à l'intérieur du Darfour sont devenus plus difficiles ces derniers mois et que la population est virtuellement otage dans les villes. Les témoins ont rapporté qu'un nombre important de déplacés dans et autour de la ville de Geneina, par exemple, étaient incapables de partir parce qu'ils étaient menacés par les forces gouvernementales soudanaises qui les accusent de « trahir le Soudan » en voulant quitter le pays.<sup>83</sup>

Human Rights Watch a recueilli d'autres témoignages rapportant que les janjawids tiennent des barrages et des points de contrôle le long des routes menant à la frontière dans le Darfour occidental, exigeant un péage pour les véhicules ; quelques camions de marchandises continuent cependant d'emprunter la route vers le Tchad. Les janjawids ont aussi, selon ces informations, fait payer de 500 à 1.000 livres soudanaises (moins d'un dollar US) des lettres autorisant leur porteur à quitter une ville ou à gagner une autre région.<sup>84</sup>

---

<sup>81</sup> Entretien au Tchad, février 2004.

<sup>82</sup> Entretien au Tchad, novembre 2003, avec Human Right Watch.

<sup>83</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 20 février 2004.

<sup>84</sup> Communication confidentielle à Human Rights Watch.

Ces récits sur les restrictions aux mouvements ou à la liberté de chercher refuge hors du Darfour illustrent la politique et les pratiques du gouvernement et des janjawids pour empêcher les civils de quitter le Darfour pour le Tchad. Il est possible que Khartoum redoute une importante population réfugiée au Tchad qui servirait de vivier au recrutement rebelle. En revanche, les déplacements constants, le racket, la violence et les menaces de violences permettent au gouvernement et à ses supplétifs de contrôler les civils par la terreur. La crise humanitaire et les tensions ethniques exportées en territoire tchadien ont déjà des effets déstabilisants sur ce pays et sur le président tchadien Idriss Deby, allié de Khartoum, qui se retrouve politiquement en situation précaire. Quelles que soient néanmoins les motivations de cette politique et de ces pratiques, elles sont contraires au droit international.

## **LES ATROCITES COMMISES AU DARFOUR PAR LES FORCES REBELLES**

Human Rights Watch a eu un accès limité aux informations concernant les abus commis par le MJE et le MLS, mais certains cas apparaissent extrêmement graves.

Dans l'un d'eux impliquant les rebelles du MJE, en novembre 2003 dans la région de Kulbous, dans le Darfour occidental, plus de vingt civils furent tués et sept villages incendiés.<sup>85</sup> Lors d'un autre incident à la fin 2003, les rebelles du MLS ont, semble-t-il, attaqué une ville du Darfour occidental et tué un prisonnier arabe détenu au poste de police.

Le MJE comme le MLS utilisent des garçons de moins de dix-huit ans comme combattants. Les témoins qui ont passé du temps avec les deux groupes assurent y avoir vu, quoiqu'en nombre relativement restreint et jamais en formations isolées, des jeunes gens de quatorze ans à peine.<sup>86</sup>

---

<sup>85</sup> Communication confidentielle à Human Rights Watch et entretiens au Tchad, février 2004.

<sup>86</sup> Entretiens avec Human Rights Watch, Tchad, 12 et 20 février 2004.

## LES RETOMBÉES DU CONFLIT SUR LE TCHAD

La poursuite du conflit au Darfour menace de façon croissante la stabilité au Tchad. Depuis le début 2004, les attaques de janjawids se sont multipliées à la frontière avec le Tchad et, dans certains cas, à plusieurs dizaines de kilomètres à l'intérieur du territoire tchadien.

Selon des responsables tchadiens, les plus hautes autorités du pays ont appelé à plusieurs reprises le Gouvernement soudanais à contrôler les milices janjawids mais en vain. L'un de ces officiels a déclaré à Human Rights Watch :

Nous avons rencontré les autorités soudanaises, nous avons besoin de paix. Les milices (janjawids) sont soutenues et armées par le gouvernement, ils sont plus de 20.000 miliciens qui ont été recrutés et armés par le Gouvernement (soudanais) pour combattre la rébellion. Au motif de lutter contre l'insécurité, ils en profitent pour piller les villages – nous ne savons pas s'ils sont autorisés au pillage par le gouvernement. Nous avons dit aux Soudanais d'envoyer des forces régulières, nous leur avons demandé d'arrêter les miliciens et de les regrouper quelque part, par exemple à Geneina ou ailleurs. C'est très difficile de négocier ou de collaborer avec les milices.<sup>87</sup>

Certaines des attaques en territoire tchadien ont été menées par des membres de la milice et des bandits attirés par les chameaux et le bétail et autre butin de "guerre" potentiel. Ils attaquent les communautés vulnérables de réfugiés qui campent le long de la frontière. D'autres raids sont à connotation ethnique. Par exemple, les miliciens ciblent des civils isolés et non armés qui vont chercher de l'eau dans les wadis, réfugiés soudanais ou citoyens tchadiens et des attaques de représailles sont ensuite menées contre les Massalit tchadiens et les communautés arabes.

### ***Les attaques contre les réfugiés et les Tchadiens***

Les premières attaques des janjawids du côté tchadien ont consisté en raids contre le bétail et les chameaux mais, au cours des derniers mois, de plus en plus d'attaques ont visé les civils le long de la frontière et même à plusieurs kilomètres à l'intérieur du territoire du Tchad ; certaines de ces attaques paraissent avoir eu un caractère ethnique. Des groupes de janjawids ont ouvert le feu et tué des gens qui étaient descendus dans le lit des rivières pour y recueillir de l'eau dans des puits creusés à la main. Le 7 mars 2004,

---

<sup>87</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 18 février 2004.

les miliciens sont entrés au Tchad et ont volé une centaine de têtes de bétail, tuant un réfugié et en blessant un autre en deux endroits différents le long de la frontière, selon un rapport.<sup>88</sup>

Nombre des victimes sont des femmes, dans la mesure où ce sont elles qui parcourent de longues distances à pied pour aller chercher l'eau et le bois de feu. De nombreuses femmes auraient été ainsi violées en ces circonstances, mais Human Rights Watch n'a pu rencontrer aucune femme souhaitant s'exprimer sur de telles attaques. Une femme tchadienne Massalit de trente-huit ans, originaire du village de Ouendelou, a été touchée d'une balle à l'estomac lors d'un incident survenu le 11 février 2004 :

J'étais allée chercher de l'eau moi-même parce que je m'inquiétais que mon seul fils y aille. Il était environ 10h00 du matin. Il y avait beaucoup de gens qui puisaient l'eau. Il y a beaucoup de trous le long du wadi et généralement à chaque trou il y a un groupe d'hommes et de femmes. J'étais à l'un de ces trous quand environ cinq hommes sont arrivés à pied. Ils avaient laissé leurs chevaux plus haut dans le wadi et ils se trouvaient à une dizaine de mètres quand ils m'ont tiré dans l'estomac. Ils portaient des treillis khakis et n'ont pas dit un mot, ils ont juste commencé à tirer. Un seul tir m'a touchée, ensuite ils ont repris leurs chevaux et ils sont partis.<sup>89</sup>

Des incidents comme celui-ci ont amené le UNHCR à essayer de réinstaller les réfugiés du Darfour plus loin de la frontière, mais il s'agit d'une opération lourde, dangereuse et difficile au plan logistique. En outre, certains réfugiés installés avec de la famille ont prévenu qu'ils ne voulaient plus bouger. D'autres craignaient que le rationnement de l'eau dans les camps ne leur fasse perdre leur bétail, ultimes richesses de la vie des familles autrefois dans le Darfour. Les cadavres d'animaux morts de faim ou de soif jonchent déjà certains campements de réfugiés dans l'est du Tchad.

### ***Tensions ethniques croissantes au Tchad***

Le conflit du Darfour a déclenché des tensions entre des groupes tchadiens qui partagent les mêmes origines ethniques que les Darfouriens et qui, auparavant, coexistaient au

---

<sup>88</sup> "Cross-border conflict escalates," Réseau d'information régionale intégré (IRIN), 16 mars 2004 –voir :

<http://www.reliefweb.int/w/rwb.nsf/480fa8736b88bbc3c12564f6004c8ad5/e0f1adb1bfd2b0d985256e590069c777?OpenDocument>

<sup>89</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 19 février 2004.

Tchad. Le problème est particulièrement aigu autour d'Adré et dans la région frontalière du sud-est, où des Massalits et des Arabes tchadiens vivent dans des villages proches.

De nombreux Massalits tchadiens entretiennent d'étroits liens de parenté avec des villages situés juste de l'autre côté de la frontière au Darfour et ont accueilli des proches réfugiés dont ils ont entendu les récits des horreurs subies. La tension entre communautés arabes et Massalit dans la ville d'Adré était palpable quand Human Rights Watch s'y est rendu en février 2004.

Le 4 février 2004, un Massalit tchadien a tué un responsable arabe nommé Mohammed Thorolat et un autre citoyen arabe dans le sud d'Adré. Apparemment, les Massalit tchadiens avaient visé ce responsable dont l'autorité s'étendait jusqu'au Soudan en raison des atrocités commises par les janjawids à l'encontre des Massalits. Ces meurtres ont immédiatement beaucoup inquiété les autorités tchadiennes qui sont rapidement intervenues. Selon un responsable tchadien, « l'administration a rencontré les deux groupes ethniques et la population a été prévenue de ne pas recommencer une chose pareille ni de traverser la frontière. Nous ne voulons que ce qui se passe au Soudan se répande. Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour garder le contrôle de la situation. »<sup>90</sup>

Les autorités ont arrêté deux personnes responsables de ces meurtres. La médiation des autorités a apparemment permis d'aboutir à un accord en vertu duquel les Massalit paieraient en dédommagement cent hameaux pour chacune des victimes, mais peu après que cet accord eut été conclu, eut lieu une nouvelle attaque de miliciens qui avaient traversé la frontière sur un village Massalit, sans doute en représailles. Au moins huit personnes furent tuées. Depuis ces attaques, les Massalit ont refusé de payer la compensation fixée.

La communauté Massalit redoute de plus en plus de possibles attaques arabes et certains ont tenté de se procurer des armes. Officiellement, le gouvernement tchadien a refusé d'armer les civils, sachant à quel point ce type de comportement avait rapidement échappé à tout contrôle – ou avait sciemment échappé à tout contrôle – au Darfour voisin. Pour cette raison ou une autre, le Gouvernement tchadien redoute l'impact déstabilisateur du conflit au Darfour. Bien que les forces militaires tchadiennes soient devenues plus actives le long de la frontière et poursuivent les janjawids jusqu'au Soudan, avec l'autorisation du Gouvernement soudanais, la situation au Tchad ne fait que se tendre, pas s'apaiser.

---

<sup>90</sup> Entretien avec Human Rights Watch, Tchad, 18 février 2004.

## LES CONSEQUENCES HUMANITAIRES DU CONFLIT

Outre la crise des droits humains en cours au Darfour et ses répercussions au Tchad même, les craintes sont réelles de voir la situation se détériorer dramatiquement au plan humanitaire si rien n'est rapidement entrepris pour enrayer la crise alimentaire potentielle qui couve au Tchad et au Darfour. La survie au Darfour résulte d'un équilibre précaire, avec une marge étroite : aussi les communautés ont-elles fini par adopter des mécanismes complexes qui leur permettent de surmonter une saison de sécheresse ou de mauvaises récoltes ; mais une seconde saison de récoltes manquées, brûlées ou pillées peut placer les familles à la limite de la survie. Même si elles souhaitent aider les déplacés, les communautés voisines possèdent rarement suffisamment de ressources pour leur fournir des vivres à long terme.

A l'heure actuelle, près d'un million de personnes – 25 à 30 % de la population estimée du Darfour – ont été chassées de leur foyer et de leurs champs par la force et ont perdu pratiquement tous leurs biens, notamment leur bétail et leurs récoltes. A l'intérieur de chaque groupe ethnique, la majorité a été dépouillée de ses biens ou obligée de les vendre et va désormais dépendre de l'aide. Les agences humanitaires, cependant, n'ont pas accès à l'essentiel des populations dans le besoin au Darfour. Des dizaines de villes à travers le Darfour ont doublé ou triplé en population sous l'afflux de villageois et de ruraux déplacés qui arrivent avec de maigres biens et qui, même quand ils avaient réussi à en sauver une partie ou quelques têtes de bétail, s'en font dépouiller au fil des raids incessants et dans les campements de déplacés.

Mais des temps plus difficiles encore attendent les déplacés. Ils n'auront probablement aucune récolte en 2004. Il est hautement improbable que les communautés déplacées soient à même de rentrer chez elles et de semer, la guerre et l'insécurité perdurant dans les zones rurales et compte tenu de l'ampleur des destructions des habitations et des points d'eau, du manque de graines et d'outils. Or, à moins qu'elles ne rentrent chez elles à temps pour semer à la saison nouvelle, à savoir entre avril et juin 2004 au plus tard, la récolte d'octobre 2004 sera considérablement réduite et son résultat plus qu'incertain.

Dans les quelque régions du Darfour où les humanitaires ont pu se rendre au début 2004, des taux de malnutrition sévère étaient déjà évidents chez les enfants déplacés de moins cinq ans dans certaines de ces zones.<sup>91</sup> La condition des enfants de moins de cinq ans est toujours un indicateur des crises alimentaires potentielles ; les enfants sont les premiers à pâtir quand les conditions se détériorent. Si la situation alimentaire n'a pas

---

<sup>91</sup> "Nutritional screening reveals alarming indicators in Darfur, western Sudan," Médecins sans Frontières, Amsterdam, 10 mars 2004.

encore atteint le stade de l'urgence à grande échelle, des centaines d'enfants mal nourris se présentent déjà dans les centres de nutrition humanitaires.

La situation des réfugiés au Tchad, meilleure en terme de sécurité, est cependant également inquiétante non pas en raison d'un manque de volonté politique du Gouvernement de répondre aux besoins mais parce que la communauté internationale n'a pas honoré ses promesses d'aide immédiate. Les appels de l'ONU à financer les opérations humanitaires au Tchad sont largement restés sans écho, bien que le Gouvernement des Etats-Unis ait promis récemment 7 millions de dollars, ce qui est tout à fait bienvenu.<sup>92</sup>

Il est également très compliqué d'apporter une aide humanitaire adéquate sur un terrain aussi difficile, que ce soit au Tchad ou au Darfour. Le manque d'infrastructures dans la région combiné à l'imminence de la saison des pluies va rendre l'accès aux populations déplacées encore plus compliqué qu'il ne l'est déjà. Les distributions d'aide de première nécessité comme la nourriture relèvent d'un véritable défi et si le Programme alimentaire mondial a commencé ses livraisons par voie aérienne aux réfugiés de la frontière tchadienne,<sup>93</sup> ces opérations par voie aérienne coûtent notoirement très cher.

Le traumatisme subi et les mauvaises conditions de vie supportés par de nombreux déplacés devraient sonner l'alerte, comme les agences de l'ONU et d'autres agences humanitaires ont commencé à le faire.<sup>94</sup> L'histoire a montré au Darfour que dans de telles conditions, des communautés entières peuvent succomber à la famine si une intervention adéquate et rapide n'est pas entreprise.

---

<sup>92</sup> "Jolie donates to Chad emergency, urges others to follow suit," UNHCR, Genève, 9 mars 2004. Le HCR a lancé un appel au financement de 20,7 millions de dollars et en avait reçu 7,5 millions au début mars 2004.

<sup>93</sup> "As conditions deteriorate, WFP airlifts food aid into DarFour," communiqué de presse du Programme alimentaire mondial, 17 février 2004.

<sup>94</sup> "Soudan: la crise humanitaire empire au Darfour, selon les agences de l'ONU", New York, 30 mars 2004.

## L'ATTITUDE FACE AU CONFLIT DU DARFOUR

*J'ai toujours pensé que les janjawids étaient un joker. Il ne saurait y avoir d'accord de paix tant que les janjawids ne sont pas mis au pas. Vous avez maintenant un groupe tellement riche, tellement enbarbi – ils ont des voitures, des moyens de communication, de l'argent. Ils ne peuvent sans doute pas être contrôlés mais ils peuvent être mis un tant soit peu au pas. Ils servent de joker dans tous les cas de figure, celui avec lequel vous êtes de toutes façons obligé de compter. (Un spécialiste du Darfour)<sup>95</sup>*

### **L'attitude du Gouvernement du Soudan**

L'une des clés pour la résolution du conflit au Darfour réside dans le contrôle des milices et des autres groupes armés qui rodent dans la région en toute impunité. Certains observateurs doutent aujourd'hui que le Gouvernement de Khartoum garde encore le contrôle du « monstre » qu'il a engendré, mais d'autres considèrent en revanche que le « monstre » en question est le résultat anticipé et recherché de la politique de Khartoum.

Quoiqu'il en soit, le Gouvernement soudanais n'a, à ce jour, montré aucun signe de son intention d'assumer ses responsabilités. Aussi longtemps qu'il continue de recruter des membres pour les janjawids et les unités militaires, il envoie clairement le signal selon lequel il entend poursuivre sa campagne de terreur, malgré les pourparlers de paix qui se sont tenus au Tchad au début avril 2004.

### **L'attitude du Gouvernement du Tchad**

Le conflit au Darfour constitue un sacré défi pour le président tchadien, coincé entre ses mentors de Khartoum et les différents groupes du Tchad apparentés aux Zaghawa. La position de Deby est encore plus compliquée par la fragmentation de la communauté Zaghawa en sous-clans<sup>96</sup> et par les pressions de la population arabe tchadienne, bien plus importante que les Zaghawa et auprès de laquelle il est impopulaire. Cette population, comme ce fut déjà le cas de la part de plusieurs régimes précédents au Tchad, pourrait essayer d'utiliser le Darfour comme base arrière d'une insurrection armée contre le Gouvernement de N'Djamena. Idriss Deby est également soumis à la pression de l'afflux important de réfugiés soudanais dans l'est de son territoire, qui menacent d'importer les tensions ethniques du Darfour au Tchad. D'autant que les janjawids et parfois les forces

---

<sup>95</sup> Entretien téléphonique avec Human Rights Watch, 10 mars 2004.

<sup>96</sup> La communauté Zaghawa est constituée de plusieurs sous-clans: les Wagi, les Kobe et les Bideyat. Les Wagi se trouvent seulement au Soudan tandis que les Kobe et les Bideyat sont des deux côtés de la frontière. Des informations indiquent que les Zaghawa au sein du groupe rebelle MJE sont surtout des Kobe et des Bideyat du Tchad et du Soudan, tandis que les Wagi se retrouvent surtout dans l'A/MLS. Entretien avec Human Rights Watch, Pays-Bas, 6 février 2004.

gouvernementales soudanaises ont mené des raids contre les réfugiés soudanais et leurs voisins tchadiens. Les tensions entre populations locales et réfugiées, jusqu'ici contenues en raison des similitudes ethniques, pourraient être exacerbées par les ponctions continues sur les ressources et le faible intérêt de la communauté internationale à apporter son aide aux réfugiés soudanais au Tchad.

Parfaitement au courant des risques inhérents à tout type d'action qui pourrait être entreprise, le Gouvernement tchadien se doit de respecter un délicat équilibre alors qu'il essaie de garder le contrôle de la situation intérieure tout en trouvant une solution au conflit du Darfour. Jusqu'à présent, il a offert le seul forum de négociation jugé acceptable par le Gouvernement du Soudan et les groupes rebelles. Le cessez-le-feu de septembre 2003 avait été parrainé par le Gouvernement tchadien et, malgré la réticence des parties rebelles qui contestent la neutralité du Tchad, un nouveau round de négociations a commencé le 31 mars 2004.

### ***L'attitude internationale***

En 1990, Human Rights Watch avait publié un rapport intitulé "The Forgotten War in Darfour Flares Again," (La Guerre oubliée du Darfour flambe de nouveau) qui décrivait un schéma similaire – la stratégie du Gouvernement soudanais visant à attiser la crise, dans l'indifférence et l'ignorance internationales – même si la crise de 1990 était de moindre ampleur. Malheureusement, tout au long de 2003, le Gouvernement soudanais – avec, à sa tête, le même président qu'en 1990 – a recouru aux mêmes stratégies destructrices bien que comportant certaines différences d'importance.

L'attention internationale a tardé à se mobiliser sur le Darfour pour plusieurs raisons: la région est retirée, les agences humanitaires internationales n'y ont pas accès, pas plus que les journalistes et autres observateurs<sup>97</sup> et Khartoum a imposé un silence quasi total sur les informations en provenance de la province. De plus, et c'est peut-être le pire, pour beaucoup de gouvernements, le Darfour est une distraction mal venue alors que se tiennent les négociations inter-soudanaises en vue d'en finir avec un conflit vieux de vingt ans au Sud-Soudan. Le Darfour est considéré comme une menace potentielle au succès de ces négociations dans la mesure où les revendications de la rébellion du Darfour soulignent ce que les détracteurs de ces négociations dénoncent eux aussi : à savoir que les négociations qui se tiennent sous l'égide de l'IGAD ne peuvent amener une paix réelle dans la mesure où elles ne concernent que le gouvernement et la rébellion

---

<sup>97</sup> Depuis le début de 2003, Amnesty International a été l'une des rares voix à s'élever pour dénoncer les atrocités commises au Darfour.

de la SPLA dans le sud. Et qu'implicitement, le Gouvernement de Khartoum menace de revenir sur la paix dans le sud s'il est empêché de poursuivre la guerre dans le Darfour.

Ce n'est qu'en janvier 2004 que l'attention croissante des médias internationaux et les voix de plus en plus critiques des agences de l'ONU ont commencé à mobiliser les gouvernements occidentaux et les organisations, qui se sont alors inquiétés de la détérioration rapide de la situation humanitaire et de l'intensification de la guerre au Darfour.

L'Union européenne (UE), les Etats-Unis et d'autres, dont les agences de l'ONU sous l'égide du représentant des Nations Unies à Khartoum, Mukesh Kapila, ont progressivement exprimé leurs inquiétudes.<sup>98</sup> Si beaucoup dans la communauté diplomatique, notamment à Khartoum, semblent au courant des événements au Darfour, en partie grâce à l'activité déployée par les représentants du Darfour à l'Assemblée nationale soudanaise et d'autres à Khartoum, la communauté diplomatique n'apporte pas de réponse unie.

Ceci a permis au Gouvernement soudanais d'échapper à une pression internationale sérieuse alors qu'il intensifiait la guerre en espérant remporter une victoire militaire et mettre ainsi la communauté internationale devant le fait accompli. A la fin de la campagne militaire de janvier 2004, le Président Omar al Béchir a prématurément crié victoire et déclaré la fin de la guerre le 9 février 2004, assurant que les forces armées avaient restauré la loi et l'ordre et que, entre autres choses, les dispositions nécessaires au retour des réfugiés depuis le Tchad pouvaient commencer d'être prises.<sup>99</sup> En fait, les rebelles, conformément aux tactiques de guérilla, avaient disparu dans la campagne pour éviter d'être pris ou anéantis. Ils avaient ensuite repris leurs embuscades et leurs attaques contre les postes militaires. Le Gouvernement, cependant, avait réussi à reprendre l'essentiel de la zone frontalière.

Le président al Béchir avait également promis un accès humanitaire total au Darfour, moindre réponse aux pressions internationales des donateurs. Dans les faits, il est promptement revenu sur cette déclaration, comme c'est souvent le cas avec ce genre de gouvernement. En mars 2004, les personnels humanitaires attendaient encore six semaines leur visa pour entrer au Soudan et il fallait encore compter, entre autres entraves, avec les négociations pour obtenir individuellement un permis de voyager limité à certaines régions et à une certaine durée.

---

<sup>98</sup> "Situation in DarFour," Département d'Etat américain, Washington DC, 2 mars 2004.

<sup>99</sup> Déclaration du Président al Bechir, 9 février 2004.

Les Etats-Unis ont semblé prendre une position plus ferme que leurs alliés, soulignant que leurs catégories de sanctions économiques à l'encontre du Soudan – liées à des préoccupations allant des droits humains au terrorisme – ne sauraient être levées tant que les atrocités se poursuivent au Darfour.<sup>100</sup> Plusieurs groupes d'officiels de haut-rang, du Département d'Etat et d'USAID, se sont rendus à Khartoum en février 2004 et auraient fait pression sur le Gouvernement du Soudan non seulement pour qu'il conclue les pourparlers de paix avec le sud mais aussi pour qu'il signe un cessez-le-feu et entame des négociations avec les rebelles du Darfour.

Les Etats-Unis et le Royaume Uni ont insisté pour que l'Equipe de protection et d'observation des civils (Civilian Protection Monitoring Team, CPMT), créée et parrainée par les Américains, soit déployée pour surveiller les attaques contre les civils et leurs installations dans le Darfour. La CPMT a été mise en place en 2002 à Khartoum et à Rumbek, dans le sud Soudan, conformément à un accord entre la SPLA et le Gouvernement soudanais pour empêcher que les civils et les objectifs civils ne soient pris pour cibles, relayée ensuite par l'équipe de surveillance et de vérification (Verification and Monitoring Team, VMT), qui fait rapport à l'IGAD. Jusqu'à présent, Khartoum a obstinément refusé tout déploiement de la CPMT ou de la VMT dans le Darfour.

Le Royaume Uni et les autres pays européens qui s'intéressent au Soudan, comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, ont cependant paru moins intéressés par une solution rapide à la crise au Darfour, malgré l'intense lobbying déployé par les organisations humanitaires non gouvernementales et autres. Ces pays ont vu le succès des pourparlers de paix sur le Sud Soudan entre gouvernement et rebelles comme leur priorité absolue ; or ces pourparlers, qui se déroulent sous la médiation déterminée de la « troïka » formée par les Etats-Unis, le RU et la Norvège, semblent s'enliser au gré des dates butoir sans cesse reportées. La tension persiste alors que les parties négocient et finalisent leurs accords sur le partage du pouvoir et la sécurité et sur la mise en œuvre de dispositions qui devraient prolonger ces pourparlers jusqu'à la mi-2004 au moins, voire davantage si Khartoum estime qu'il peut échapper à la pression sur le Darfour en étirant les négociations sur le Sud.

Les arrangements de partage du pouvoir envisagés par les parties ont jusqu'à présent intégré la SPLA comme un partenaire au sein du gouvernement, avec pouvoir de décision au plus haut niveau. Les Européens et d'autres considèrent, ou tout au moins espèrent, qu'une fois au gouvernement, la SPLA va recommander au Congrès national

---

<sup>100</sup> Entretien de Human Rights Watch avec un responsable du Département d'Etat, février 2004.

d'abandonner la guerre au Darfour. Cette stratégie a toutefois peu de chances, si tant est qu'elle en ait, d'aboutir à court terme.

Au moment où nous rédigeons ce rapport, la situation reste en suspens, la communauté internationale étant appelée à agir par un nombre croissant d'appels au sein des médias internationaux notamment. Il est cependant impossible encore de dire si la communauté internationale va relever ce défi. Ce qui est plus clair, en revanche, c'est qu'un front diplomatique plus uni et une détermination internationale plus forte demeurent essentiels pour mettre un terme aux souffrances d'un nombre considérable de civils et pour prévenir de nouvelles atrocités.

## **METHODOLOGIE**

Ce rapport se fonde sur un voyage d'enquête de trois semaines de Human Rights Watch au Tchad en février et mars 2004. Les recherches ont été menées à N'Djamena, Abéché, Adre, Tine, ainsi que dans plusieurs campements de réfugiés le long de la frontière tchado-soudanaise et dans deux camps de réfugiés. Des recherches supplémentaires ont été conduites en Europe et en Amérique du Nord avant et après le déplacement au Tchad.

## **REMERCIEMENTS**

Ce rapport a été rédigé par Leslie Lefkow avec l'aide indispensable de Jemera Rone, toutes deux chercheuses à la Division Afrique de Human Rights Watch. Ce rapport est fondé sur les enquêtes menées par Leslie Lefkow au Tchad et par les recherches complémentaires de Jemera Rone. Il a été édité par Jemera Rone et Georgette Gagnon, directrice adjointe de la Division Afrique de Human Rights Watch. Il a été également vérifié par Wilder Tayler, directeur des affaires politiques et légales et Iain Levine, directeur de programmes. La production et l'assistance à la coordination des travaux ont été assurés par Colin Relihan, associé à la Division Afrique. Ce rapport a été traduit en français par Anne Chaon.

Human Rights Watch souhaite remercier les nombreuses personnes qui ont accepté de partager leurs expériences avec l'organisation.